

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yama
INCORPORÉE.

LETTRE POLITIQUE

L'OPINION DE M. C.-H. CAHAN, DEPUTE DE ST-LAURENT ET ST-GEORGES.

OTTAWA, le 11 février, 1926.—Après quatre jours de discussion, d'attaques violentes de la part des Conservateurs, contre le gouvernement King et surtout contre les Ministres de la Province de Québec, nous avons eu un spectacle consolant et réconfortant à la fois. Tous nos ministres sont des hommes d'une valeur indiscutable. Ils ont rendu à leur Province et au pays des services de tout premier ordre. Ils jouissent de l'estime et de la considération de tout le monde. Si l'on avait pour un instant douté de leur intégrité, de leur honnêteté, de leur esprit public, il suffirait de relire à tête reposée ce que M. Cahan, a bien voulu dire d'eux, à la fin de ce débat. Citons les "Débats" de vendredi après-midi.

"Je me considère citoyen de la Province de Québec. Me sera-t-il permis, à titre de député quelque peu indépendant de la Province de Québec, représentant un comté de Montréal, de déclarer que l'honorable James A. Robb, Ministre des Finances, jouit de l'estime et de la confiance personnelle de tous les hommes d'affaires. La carrière de l'honorable Ernest Lapointe, Ministre de la Justice est fort intéressante. Je l'ai vu à l'oeuvre depuis bientôt vingt ans. Je jouis même un peu de son amitié et jusqu'à ce jour, je n'ai jamais eu le moindre doute de son intégrité personnelle. Je connais aussi l'honorable Lucien Cannon, Solliciteur-Général. Si ses déclarations un peu avancées sur les tréteaux me rappellent mes propres déclarations de jeunesse, je puis dire qu'il jouit de la confiance de ses confrères du barreau et j'accepterais avec hésitation toute déclaration qui mettrait en doute son intégrité personnelle. Je puis dire la même chose en ce qui concerne l'honorable Georges Boivin, Ministre des Douanes. Son passé est bien connu des députés de cette Chambre, puisqu'il a été vice-président de cette Chambre et président de comité. Nous avons appris à reconnaître son impartialité et son esprit de justice lorsqu'il s'agit de questions d'intérêt public. Bien que mes relations ne soient pas aussi intimes avec l'honorable M. Cardin, Ministre de la Marine, des amis ont déclaré en ma présence qu'ils avaient une haute idée de son intégrité.

Plus loin, il ajoute : "Par conséquent, en vue de mes relations personnelles, de mon estime pour les députés de ma province qui font partie de l'administration, c'est avec des sentiments de satisfaction et d'approbation que j'ai vu se lever l'honorable M. Boivin et déclarer qu'à la suite des accusations de M. Stevens, on procéderait à une enquête aussi complète que possible. Cette déclaration de sa part a eu pour effet de rétablir la confiance en la Province de Québec et plus particulièrement en la Cité de Montréal."

Ces paroles sont une réponse franche et sincère aux attaques fantaisistes et grossièrement exagérées de M. Stevens contre nos représentants dans le gouvernement King. Les Conservateurs ont pris une longue semaine pour abattre le gouvernement et s'efforcer de le ruiner dans l'estime de la députation et dans l'opinion publique.

Les ministres ont fait face à la tourmente avec un calme merveilleux. Ils ont répondu point pour point. Ils ont montré la fausseté des insinuations malveillantes de leurs adversaires. Ils ont fait mieux après avoir compris la direction de l'attaque, ils ont autorisé M. Boivin à promettre un comité d'enquête qui ne limiterait pas ses recherches seulement aux quelques cas soumis par M. Stevens, mais à toute irrégularité possible survenue au cours des administrations précédentes. Les Conservateurs ont compris qu'ils avaient fait un faux pas. Ils ont vu qu'ils ouvraient leur propre administration des Douanes à cette enquête et des personnages haut placés vont vivre des heures d'angoisse profonde. La contrebande ne date pas d'hier seulement. L'honorable M. Boivin veut faire la lumière complète sur son Ministère.

OTTAWA, le 19 février, 1926.—La victoire du très honorable W. L. MacKenzie King dans Prince Albert est une cause de grande joie pour les Libéraux, mais aussi pour le peuple Canadien tout entier. C'est une cause de vive joie personnelle pour le Chef aimé et estimé qui se dévoue pour son pays. Tout le monde admet que M. King est un homme public animé d'un sens très digne de ses devoirs. Il aurait pu s'empresser de rentrer en Parlement, après le 29 octobre, mais il a préféré attendre la réunion des Chambres et connaître le verdict de la députation. Toujours animé des mêmes dispositions, il a attendu le moment jugé le plus favorable pour solliciter une réélection.

C'est la Saskatchewan, le comté de Prince Albert qui lui offrit l'hospitalité. M. King est allé exposer à ses nouveaux électeurs les conditions actuelles du pays. Il leur a dit combien il serait heureux de les représenter et surtout de surveiller leurs intérêts aux Communes. Il a profité de cette occasion pour exposer une fois encore son programme politique, — besoin de la plus stricte économie, mais en même temps développement de travaux publics urgents ; égalisation des taux de chemin de fer ; modifications tarifaires en rapport avec les réactions du commerce mondial ; le développement de nos ressources naturelles. Tous les sujets importants furent l'objet de l'attention du Premier Ministre.

On était sous l'impression que M. King serait élu par acclamation. Tous les partis s'étaient entendus pour concéder cette réélection par acclamation. A la dernière minute, certains conservateurs mirent la main sur un capitaine démobilisé, D. L. Burgess, Croix Militaire. Evidemment, c'était le candidat à nommer en opposition au Premier Ministre, afin de continuer, si possible, la campagne de fausses représentations menés dans les pénombres de Toronto.

Les Conservateurs se firent fort de démolir M. King en Parlement, pendant qu'il subissait une élection dans Prince Albert. On vit des hommes d'une certaine réputation parlementaire se livrer à des attaques d'une extrême violence contre le chef. Le peuple ne se laissa pas tromper.

Cette manoeuvre permit à la population canadienne de mieux comprendre l'animosité personnelle des Tories contre M. King. Elle servit à démontrer que le Premier Ministre est homme de grand mérite, qu'il possède la confiance des Canadiens, que sa politique est bonne, que son administration est prudente et courageuse à la fois.

Les premiers rapports reçus dans la soirée de lundi indiquent que M. King aura une majorité de 8,000 voix. Les journaux Conservateurs doivent admettre que le candidat Burgess a été enseveli sous l'avalanche des votes donnés dans Prince Albert.

Un député Conservateur, M. Fraser, de Caribou, Colombie Britannique s'est empressé de féliciter le Premier Ministre, lorsqu'il prit la parole aux Communes. M. King, dit-il, est un homme de grande valeur, un citoyen dont nous avons droit d'être fier. Je suis heureux qu'il ait été élu par une aussi belle majorité. Ces paroles furent couvertes par les applaudissements des Libéraux.

Les journaux du pays consacrent des articles de rédaction à cette élection et soulignent l'importance qu'elle a au point de vue politique et national.

Les Conservateurs sont ennuyés de la tournure des événements. Ils se sont efforcés de renvoyer le gouvernement, dans la première semaine de la session, mais sans succès. Ils ont essayé une seconde tentative lorsqu'ils cherchèrent à ajouter au discours du trône. Cette entreprise fut une faillite considérable. Le gouvernement qui avait obtenu trois voix de majorité lors du premier vote, en obtint dix cette fois.

Tout porte à croire que la majorité normale du gouvernement sera de dix voix d'ici à la fin de la session. Les indépendants se sentent plus en sûreté en compagnie des Libéraux que des Conservateurs.

Est-ce que M. Meighen va provoquer un vote de confiance tout court ? Il aurait peut-être obtenu du succès avec une telle manoeuvre au commencement de la session, mais on se demande comment il y parviendrait.

Cette élection de Prince Albert a un excellent effet sur l'opinion publique. Elle permet au Premier Ministre King de prendre son fauteuil au Parlement, de diriger personnellement les activités politiques et de continuer à donner au Canada une administration saine et honnête.

Le très honorable M. King ne s'est pas perdu en paroles le soir de son élection. Il a été vivement félicité par ses amis politiques. Il a reçu des masses de messages télégraphiques. Pressé par les journalistes qui sollicitaient une déclaration, il s'est contenté de dire : — "Le peuple a parlé, je suis satisfait."

M. King prendra sans doute son fauteuil au Parlement, le 23 ou le 24 février, si les Chambres siègent toujours.

LE FONDATEUR DE GRAVELBOURG EST MORT !

L'Ouest perdait dernièrement un de ses plus valeureux pionniers dont le nom brille avec éclat parmi les fondateurs et défricheurs de cette vaste contrée.

M. l'abbé Louis-Joseph-Pierre Gravel, missionnaire colonisateur, fondateur de la paroisse de Gravelbourg, Saskatchewan, vient de mourir à l'âge de 57 ans.

Sa vie est remplie d'activités qui font un grand apôtre et qui lui assurent les éloges d'avoir bien mérité et de Dieu et de la Patrie. M. l'abbé Gravel naquit le 8 août, 1868, à Princeville, comté d'Arthabaska. Il était le fils du Dr. Louis-Joseph Gravel et de Jessie Bettez, fille du Dr. Joseph Bettez, de Plessisville.

Après avoir étudié au Séminaire de Trois-Rivières, à Nicolet et au Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre par Mgr. Elphège Gravel, le 28 août, 1892, dans l'église d'Arthabaska et envoyé à l'église canadienne St-Jean-Baptiste de New-York, puis à l'église St-Joseph de cette même ville.

Intellectuel ardent, il publia plusieurs ouvrages en anglais et reçut le titre de docteur ès lettres, mais il tardait à l'Ouest depuis longtemps d'ouvrir ses flancs à la semence apostolique du fondateur de Gravelbourg.

En 1908, Mgr. Langevin de St-Boniface l'appela pour succéder au R. P. Moïse Blais, O. M. I., comme missionnaire colonisateur. En 1907, le gouvernement fédéral le nomma agent de la colonisation. Depuis son arrivée dans l'Ouest, on peut dire que l'apôtre a dépensé sa vie à établir sur des bases solides la paroisse de Gravelbourg qu'il fonda en 1906 avec sept de ses frères et une soeur.

Gravelbourg est aujourd'hui l'un des principaux centres de la Saskatchewan. Gravelbourg est le rucher de la foi catholique et de la langue française en Saskatchewan. Nos frères de l'Ouest en effet y trouvent un collège classique, une école de théologie, un collège commercial, un Jardin de l'enfance et un couvent pensionnat qui compte 362 élèves, une église spacieuse, un presbytère, une salle paroissiale et trois prêtres attachés à la cure.

Si vous ajoutez que l'abbé Gravel a établi plusieurs postes dans la Saskatchewan au Sud, vous pourrez admirer avec nous le plus beau fleuron de gloire qu'il convient de déposer avec une admiration patriotique et sans bornes sur la tombe de ce valeureux pionnier qui a prolongé la source vitale de notre race dans l'Ouest et qui a vivifié des

rameaux pleins de sève et de vie, greffés à l'érable national qui se penche avec amour pour baiser tendrement dans le silence du recueillement son fils, vaillant apôtre de la survivance canadienne-française dans l'Ouest.

Il convenait qu'un enfant de Québec répâtât dans l'Ouest le geste des anciens fondateurs de la Nouvelle-France, qu'il démontrât que la race canadienne-française a vu le jour pour vivre toujours plus forte et plus vigoureuse que jamais et que, si les caprices géologiques nous séparent de nos frères de l'Ouest, des liens impérissables nous unissent, ce sont les liens d'une race qui ne meurt pas.

Aussi avec quel respect et quelle vénération le souvenir de ce grand apôtre sera évoqué par tous les Canadiens-Français qui devront buriner dans un monument de gloire les hauts faits apostoliques de ce grand missionnaire colonisateur, afin d'en perpétuer la reconnaissance vivace de toute une race et de tout un pays.

(LIS)

RAPPORT OPTIMISTE DE LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE.

Dans sa lettre commerciale de février, la banque Canadienne de Commerce, nous donne un rapport des plus optimistes sur l'amélioration générale des affaires du pays.

Voici ce qu'elle nous dit sur les conditions des affaires et sur la perspective d'avenir.

CONDITIONS DES AFFAIRES

Les rapports reçus au cours du mois dernier indiquent à l'évidence que les affaires du pays s'améliorent. Beaucoup d'industries ont actuellement assez de commandes en main pour occuper leurs usines à leur pleine capacité pendant des mois, et nombre d'entre elles ont dû être en activité vingt-quatre heures par jour. Les rapports des marchands de gros démontrent que les commandes reçues dépassent en volume et en quantité celles de la période correspondante de 1925 et que la perception se fait beaucoup plus facilement que l'année dernière. Bien que les marchands de détail, en maints endroits, souffrent d'une forte concurrence de la part des maisons qui remplissent des commandes par la maille, leurs ventes augmentent généralement dans toutes les provinces et les perspectives sont les plus brillantes que l'on ait vues depuis nombre d'années. En vue de réaliser une économie appréciable dans l'achat de leurs marchandises, une trentaine de magasins à rayons de l'Ontario ont formé une fédération pour acheter en coopération. On estime que les achats de toutes ces firmes réunies formaient, l'an dernier, un total de \$10,000,000., et leur intention est de maintenir des agences d'achat à Londres, Paris et New-York.

On considère comme un indice révélateur des progrès accomplis dans l'Ouest du Canada la réponse faite à une épicerie de gros de Winnipeg qui avait offert une marge de crédit plus large aux clients détaillants. Moins de cinquante pour cent de ceux à qui l'offre a été faite ont consenti à s'en prévaloir, et les autres ont répondu que les paiements de la classe agricole étaient assez satisfaisants pour leur permettre de refuser le crédit. Un autre signe d'amélioration réside dans le fait que les enchères de fermes ont obtenu des prix élevés. Les demandes d'achats de terres de culture continuent à s'améliorer quant aux prix, et l'on s'attend à ce que le mouvement s'accroisse considérablement au printemps.

Le ministre des chemins de fer a annoncé que le Canadien National et le Pacifique Canadien allaient prendre des mesures importantes d'économie en supprimant de coûteux services doubles sur certaines lignes de chemins de fer. On observera avec intérêt la mise en pratique de ce projet.

Les ventes de polices d'assurance, vie ordinaire, dans le pays, ont été plus considérables l'an dernier qu'en n'importe quelle autre année précédente. D'après des statistiques récentes, ces ventes se sont élevées à \$424,872,000., soit une augmentation de \$33,709,000. sur 1924. Pratiquement chaque province a progressé sous ce rapport, et l'augmentation, dans Terre-Neuve, a été de 36 pour cent. Dans Ontario et Québec, les plus importantes des provinces, les gains ont été de 10 et 8 pour cent respectivement.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Dans son discours aux actionnaires de la Banque, lors de l'assemblée annuelle du 12 janvier dernier, le président, Sir John Aird, disait en parlant des perspectives de l'avenir :

"Quand notre regard se porte en avant, l'avenir nous semble plus brillant que l'an dernier. Depuis le milieu de l'été, les signes de progrès nous apparaissent peu à peu, l'un après l'autre, d'abord hésitant et à peine perceptibles, puis ils sont devenus plus nets dès que furent assurés les succès de la récolte. On ne saurait concevoir rien qui ne ressemblât moins à un "boom", et il est bon qu'il en soit ainsi. Au cours des derniers mois, le commerce d'exportation et d'importation, surtout le premier, a augmenté en volume. Il y a eu progrès considérable dans les recettes des chemins de fer et l'industrie minière donne des signes croissants de prospérité. On a fait une excellente récolte et les prévisions du marché font croire que les prix des denrées seront élevés. L'état et les prévisions de l'industrie du bétail vivant se sont améliorés de beaucoup. Avec une diminution générale de la dette et une augmentation de nombreuses activités économiques, on peut dire que les affaires du Canada sont en voie de progrès sur toute la ligne."

A LA MANIERE
DE STEVENSON

L'ILE AUX TRESORS

Sous les palmiers d'une île baignée de soleil, à six cents miles de la côte ouest de Panama sont cachées des richesses plus grandes que ne peuvent les concevoir les plus ardentes convoitises. L'île n'a que quatorze miles carrés d'étendue, il y a sur ce petit territoire des fosses pleines de lingots de métaux précieux et de bijoux merveilleux. Le tout est estimé à quatorze millions de livres, ce qui en mettant la livre à cent francs seulement, fait un milliard quatre cents millions de la monnaie française actuelle.

Pendant plus de cent ans, cette petite île a gardé son secret. En vain, le sang a coulé au cours de tentatives faites pour le découvrir : des expéditions ont été organisées mais sans heureux résultats ; voilà que le lieutenant anglais F. W. Kealey part à son tour à la découverte, confiant de trouver, et vite, ce trésor incalculable. Il déclare qu'avant Juin ou Juillet, il reviendra en Angleterre avec, à bord de son bateau, le trésor des pirates.

Car le trésor caché le fut par des pirates. Mais écoutons comment le lieutenant Kealey envisage son expédition. L'histoire est pittoresque. C'est un véritable roman d'aventure.

Il y a assez longtemps, trois hommes firent naufrage dans ces parages. Ils parvinrent à gagner l'île Cocos ils avaient entendu précédemment parler du trésor fabuleux, ils le cherchèrent. Mais leurs provisions s'épuisèrent et ils multiplièrent les signaux dans l'espoir qu'ils seraient aperçus par un navire passant au large, lorsqu'ils trouvèrent une des cachettes. L'un d'eux s'empara d'un poignard espagnol inerusté de magnifiques rubis, un autre d'une croix où étaient enchassées des pierres précieuses. Le bateau qui les sauva les conduisit à Sydney, où les trois hommes firent une association pour aller chercher le trésor qu'ils savaient intact. Mais leur bateau se perdit corps et biens.

"Moi ! dit le lieutenant Kealey, j'entendis murmurer l'histoire dans un petit café sud-américain ; grâce aux archives du gouvernement péruvien, je pus apprendre que le trésor n'avait pas encore été découvert, mais qu'il n'y avait pas la moindre indication sur son emplacement."

Ce fut en 1818 qu'un pirate, riche de mille histoires, vint déposer à l'île Cocos un premier butin. Il était composé de merveilles ravies à des églises espagnoles et à des monastères par des aventuriers qui les avaient, à des dates différentes, transportées au Pérou. Benito, à l'épée sanglante, comme le disait son habituel surnom, eut de la joie à dépouiller les possesseurs de ces riches dépouilles. Il fit de l'île Cocos son quartier général. A quelque temps de là, il s'empara d'un gros navire espagnol chargé d'or ; il alla mettre en lieu sûr la cargaison de prix.

Peu après, il fut pris, emprisonné et mourut dans sa cellule. Par une coïncidence bien singulière, un des lieutenants de Benito fut chargé par le gouvernement péruvien de veiller sur une importante somme d'argent et d'or, tandis que le Pérou guerroyait avec le Chili. Fidèle aux exemples édifiants qu'il avait eus sous les yeux, William Thompson emporta le magot et l'alla celer à l'île Cocos. Au retour, il fut pris par la police péruvienne, parvint à s'échapper à la Jamaïque.

A son lit de mort, il raconta tout ce qu'il savait à un matelot nommé Keating. Celui-ci ne perdit pas de temps pour engager un é-

quipage et pour cingler vers l'île aux trésors. Mais des discussions s'élevèrent, une véritable bataille s'engagea ; tous y prirent part et furent tués ou mortellement blessés. Les malheureux périrent misérablement non loin des cachettes convoitées.

On ne trouvera pas ces cachettes aisément, ajoute le lieutenant Kealey. On peut aborder sans difficulté à l'île Cocos, qui possède un petit port naturel commode, dont les pirates se sont souvent servis. Mais la mer est, par là, infestée de requins et la végétation est si épaisse et si véhémente, qu'il faut lutter contre elle. Les moustiques abondent, il y a des sangsues d'une grosseur extraordinaire. On raconte que des marins, ayant atterri dans l'île, ont été retrouvés le lendemain morts, vidés de tout leur sang par ces terribles sangsues.

L'expédition emporte un camp muni du plus grand confort et aussi des costumes assez inattendus. C'est que, le trésor découvert, on filmait l'aventure et on peut prédire à ce scénario vécu un succès peu commun. Mais découvrira-t-on le trésor ? Le lieutenant Kealey ne fait pas que l'espérer. Il en est convaincu. Il raconte l'anecdote suivante :

— Dans un jardin londonien, il y a quelques semaines, des amis enterrèrent une boîte remplie de pièces de monnaie. Je voulais faire l'expérience d'un nouvel appareil qui découvre le métal à quelques profondeurs qu'il se trouve. L'appareil en main, je parvins à localiser le métal caché en moins de vingt minutes. La construction de cet appareil a été tenue secrète, mais je peux dire qu'il fonctionne sur des principes électriques peu connus, similaires à ceux employés en télégraphie sans fil. Tandis que je cherchais le métal enterré, j'avais des écouteurs pris à un appareil de réception de T. S. F. Quand le métal n'est pas loin, les écouteurs ont un bruit spécial qu'un homme averti reconnaît facilement."

Et le lieutenant Kealey conclut qu'avec l'aide de cet appareil, il espère résoudre le mystère de l'île Cocos et revenir millionnaire. Mais ce que le lieutenant Kealey ne dit pas, c'est qu'au début de 1924, les journaux anglais et américains annoncèrent qu'une expédition commandée par le capitaine Charles Polkinghorne, partait de Vancouver, à destination de l'île Cocos, dans l'Océan Pacifique. Depuis lors, aucune allusion dans les gazettes de langue anglaise aux recherches du capitaine Polkinghorne. C'était la troisième tentative faite personnellement par le capitaine Polkinghorne pour arracher à l'île le secret de ses trésors. Une expédition concurrente s'était mise en route quelques mois plus tôt pour arriver bonne première à l'île fortunée.

Souhaitons que le lieutenant Kealey réussisse, cela nous vaudrait un film peu ordinaire, mais n'est-ce pas encore une légende, un mirage, une chimère ? L'île Cocos a un nom bien humoristique.

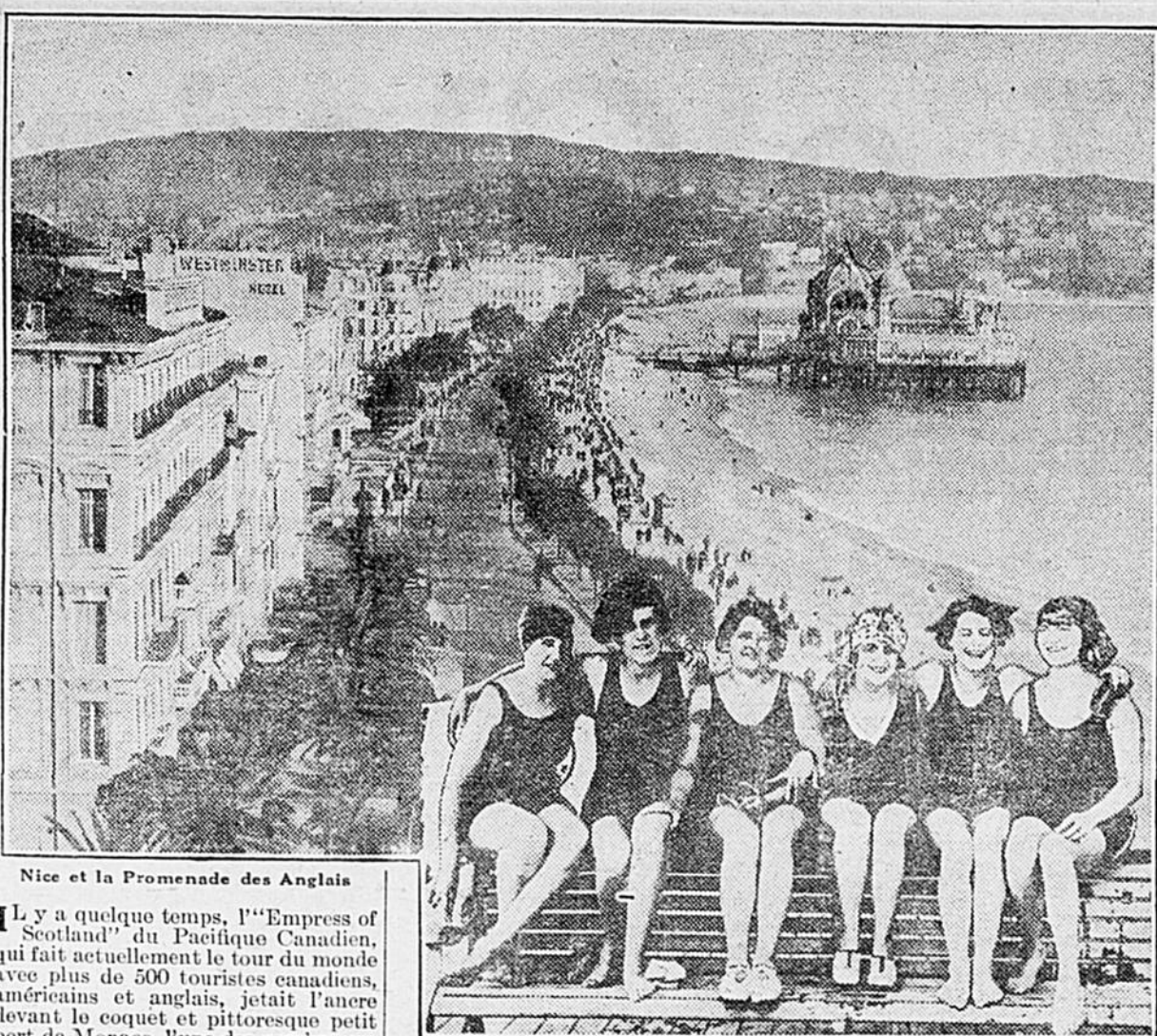
Paul - Louis Hervier.

PRENEZ GARDE RENSEIGNEZ- VOUS

Sous le camouflage d'échanges avantageux, des promoteurs ou vendeurs de titres douteux s'efforcent de mettre la main sur des titres de valeur reconnue.

Il arrive fréquemment qu'on invite les personnes qui détiennent de bons placements à les échanger pour d'autres qui, sur papier du moins, offrent des profits plus considérables. Rappelez-vous que plus un placement est spéculatif,

L'"Empress of Scotland" sur la Côte d'Azur



Nice et la Promenade des Anglais

Il y a quelque temps, l'"Empress of Scotland" du Pacifique Canadien, qui fait actuellement le tour du monde avec plus de 500 touristes canadiens, américains et anglais, jetait l'ancre devant le coquet et pittoresque petit port de Monaco, l'une des nombreuses perles jetées sur la Côte d'Azur ensoleillée. Il va sans dire qu'on ne fut pas long à mettre pied à terre et que le grand paquebot fut bientôt désert de ses passagers. Les uns allèrent tenter fortune dans les riches salons du Casino de Monte-Carlo, les autres se dispersèrent le long de la Côte, visitant les stations hivernales les plus intéressantes, depuis Toulon jusqu'à Menton. D'autres enfin, voulurent

s'ébattre sur les plages toutes baignées de soleil de Nice, de Cannes ou de Saint-Raphaël et se plonger dans l'onde limpide de la Méditerranée. Nice fut cependant l'endroit qui parut plaire au plus grand nombre de visiteurs. Avec sa plage superbe, sa Promenade des Anglais, ses luxueux

hôtels, dont les blanches façades se mirent dans les flots bleus de la mer, avec les monts abrupts aux flancs desquels elle s'agrippe, Nice est la reine véritable de la Riviera et l'on comprend sans peine, lorsqu'on y a séjourné, la raison de son universelle renommée.

Passagères, de la croisière autour du monde, prenant un bain de soleil.

plus il faut qu'il présente des offres alléchantes pour attirer l'argent des épargnants. Avant de faire un placement—renseignez-vous. Si vous avez des doutes sur la valeur d'un placement, demandez à votre banquier de vous renseigner.

SOUTHERN CANADA POWER
CO., LIMITED.

LES FRUITS LES MEILLEURS ET LES PLUS RUS- TIQUES.

(Notes des fermes expérimentales)

On se préoccupe peu de la rusticité des arbres fruitiers dans les parties du Canada qui jouissent d'un climat doux, mais il y a une grande étendue de notre pays où la rusticité est un facteur de premier ordre et où l'on doit choisir avec le plus grand soin les variétés à cultiver si l'on veut qu'elles résistent aux hivers rigoureux.

Les recherches faites par les fermes expérimentales fédérales montrent qu'à l'exception des prairies ou des autres endroits où le thermomètre descend à un point très bas, les pommiers les meilleurs et les plus sûrs sont les Jaune Transparent, Melba, Duchesse d'Oldenburgh, Wealthy, et McIntosh. Pour les prairies les espèces qui ont le plus de chances de succès sont les Hibernial, Calville tacheté, Anisette, Charlamoff, Patton et Lowland Raspberry.

Les pruniers les meilleurs et les plus rustiques sont ceux qui appartiennent aux variétés améliorées des pruniers indigènes, américains et hybrides. Quelques-uns des plus satisfaisants dans l'Est du Canada sont les Cheney, Omaha, Elliott, Emerald et Waneta et pour les prairies, les Cheney, Assiniboine, Mammoth, Pembina, Sapa, Opata, Tom Thumb et Champa. Ce dernier est appelé un cerisier, mais les fruits ressemblent plutôt à la prune qu'à la cerise. Il n'y a pas en réalité de ce-

risiers rustiques de bonne qualité.

Toutes les vignes à raisins de bonne qualité devraient être protégées en hiver, mais quelques-unes d'entre elles, qui sont très rustiques lorsqu'elles sont légèrement protégées avec un peu de terre et qui sont assez précoces pour mûrir, sont les Early Daisy, Hâtive de Moore, Winchell, Brighton et Lindley. Parmi les variétés les plus rustiques, qui n'exigent pas de protection dans la plupart des endroits, la Beta est la meilleure.

Voici quelques-unes des meilleures variétés rustiques d'arbustes fruitiers :

Gadeliers à fruits noirs ou "cassissiers" — Climax, Saunders et Kerry, Gadeliers à fruits rouges — Perfection, Red Cross.

Groseilliers — Downing, Poorman, Silvia.

Framboisiers — Herbert, Newman, King Brighton, Viking.

Le fraisier le plus rustique et le meilleur parmi ceux de bonne qualité est le "Sénateur Dunlap" qui est apprécié sur tous les points du Canada de l'Atlantique au Pacifique. Une autre variété qui réussit mieux que les autres dans les parties les plus exposées des prairies est la Dakota.

W. T. MACCOUN,
Horticulteur du Dominion

"DOW"
LA BIÈRE DU
CONNAISSEUR

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement d'horaire en effet le

27 septembre 1925

Montréal, St-Hyacinthe,
Richmond, Québec,
Sherbrooke, Portland.

Les changements suivants prendront effet dimanche le 27 septembre.

Nos. 116-16 laissera Montréal à 9.00, St-Hyacinthe à 10.17 a.m., au lieu de 9.37 a. m.

Le train No 16 pour Sherbrooke, Portland et Québec, à 9.56 a. m. de St-Hyacinthe n'est pas changé cette semaine.

Le dimanche le train No. 115 remplacera le train No. 17-43 et partira de St-Hyacinthe pour Montréal à 7.05 p. m. arrivant à Montréal à 8.35 p. m.

Le train No. 17 laissant St-Hyacinthe à 5.22 p. m. n'est pas changé cette semaine.

Le train No. 34-14 quittant Montréal à 11.15 p.m. tous les jours partira désormais à 11.30 p. m. arrivant à St-Hyacinthe à 12.50 a. m.

Le train No 15-33 laissera St-Hyacinthe à 5.32 a. m. au lieu de 4.48 a. m. et arrivera Montréal à 7.15 a. m.

Montréal - St-Hyacinthe
Ste-Rosalie

Le train No. 24 laissera Montréal tous les jours dimanche excepté à 12.10 p. m.

Le train No. 140 de Montréal à 12.45 le samedi seulement, est retranché.

Le train No. 38 laissera Montréal 6.10 p. m. tous les jours dimanche excepté au lieu de 4.20 p. m.

Le train No 37. Le local laissera St-Hyacinthe à 7.13 a. m. tous les jours excepté le dimanche.

Le train No. 23. Le local quittera St-Hyacinthe à 2.45 p. m. tous les jours excepté le dimanche.

Le train No. 135 à 3.45 p. m. le samedi seulement, est retranché.

Le train No 39 le dimanche seulement partant de St-Hyacinthe à 7.30 p. m. est retranché.

Le train No. 12 tous les jours, dimanche excepté, quittera Montréal à 4.25 p. m. arrivant à St-Hyacinthe à 5.50 p. m.

Pour plus amples renseignements veuillez vous adresser à

J. P. Lazure, chef de gare,
ou à E. O. Picard, agent de ville.
35 rue Laframboise

VOTRE JOURNAL VEUT PUBLIER
VOS NOUVELLES.

Vos nouvelles, s'il vous plaît. Noces de diamant, d'or, d'argent, de cristal, de bois ou de ferblanc, anniversaire de naissance, fêtes familiales, nous voulons tout. Vous recevrez des visiteurs du Canada ou des centres de la Nouvelle-Angleterre, vous faites vous-mêmes des voyages en auto ou en chemin de fer, donnez-nous un coup de téléphone pour le faire savoir. Pour vos soirées de famille, un mot de votre part pour nous communiquer les détails de la fête.

Et tout cela, c'est gratuit ; la publication de vos nouvelles ne vous coûte rien, car c'est votre journal, et vous aurez vous-mêmes acquis des titres à notre reconnaissance, car vous serez nos collaborateurs.

Sans gêne, donc, donnez-nous des nouvelles, beaucoup de nouvelles ; c'est gratuit pour les abonnés, bien entendu.

Le Clairon, 173 Blvd Girouard.
Tél. 143.



LIVRE sur les
Mala-
dies des Chiens et
comment on les nourrit
à votre adresse.
E. CLAY-GLOVER, Inc.
129 West 42nd Street
New-York, U. S. A.

"Du choc des idées jaillit la lumière"

Par G.-E. Marquis, Chef du Bureau des Statistiques de la province de Québec

Il est un vieux proverbe qui dit : "L'Union fait la force". Nous pourrions ajouter que se rencontrer, c'est mieux se comprendre, parfois, et mieux se comprendre c'est éviter des efforts inutiles, des tiraillements en sens contraires.

L'on a souvent médité contre les réunions, les assemblées, les congrès, les conventions (puisque cet anglicisme est d'usage courant) et l'on a qualifié ces groupements d'individus, de parloirs inutiles.

Il m'est arrivé maintes fois d'assister à des réunions du genre et toujours j'en ai retiré quelque profit, parce qu'il m'a été donné alors d'apprendre sans effort l'expérience de ceux qui venaient exposer leur manière de faire.

Ainsi, il y a quelques années, quand le Gouvernement a voulu introduire en douceur sa politique de l'amélioration de la voirie, il a délégué un peu partout, aux quatre coins de la Province, et l'on pourrait même dire aux trente-deux points de la rose des vents, des conférenciers qui allaient tout d'abord faire connaître les avantages ou les bienfaits d'une bonne voirie et, de plus, les moyens que le Gouvernement mettait à leur disposition pour faire exécuter ces travaux d'amélioration, sans obérer leur budget.

Les suggestions présentées par ces agents produisirent immédiatement leurs effets par ces agents produisirent bientôt les municipalités, les unes après les autres, s'organiser pour refaire leurs chemins, à tel point, qu'après une dizaine d'années d'efforts, l'on peut constater que sur 37,000 milles de chemins publics, dans la Province, il y en a actuellement plus de 13,000 milles améliorés en terre ; 2,500 milles macadamisés et 5,000 milles gravelés, ce qui forme, comparé à la longueur totale de nos chemins, 56.0% d'améliorés ou de carrossables pour les véhicules de tous genres.

Rappelons encore les congrès organisés chaque année par les autorités scolaires supérieures, dans chaque diocèse, pour parler cette fois-ci, non pas de voirie, mais de lois scolaires, règlements scolaires et pédagogie. L'on voit là des centaines d'instituteurs et d'institutrices, laïques et religieux, entourés de commissaires d'écoles et de nombreux membres du clergé, avec l'évêque en tête, qui viennent se renseigner sur toutes ces questions vitales et qui en rapportent de nouvelles directions. Parfois aussi ils laissent là maints préjugés ou interprétations erronées de la loi scolaire ou des règles de la pédagogie. Et je sais par expérience tout le bien qui découle, chaque année, de ces réunions d'études.

C'est aussi dans le même but et pour obtenir le même objet que l'on a formé, au Canada, ce que l'on appelle l'Union des municipalités canadiennes, et, dans chaque province, une union provinciale.

L'on se réunit pendant quelque jours et l'on étudie en commun les problèmes publics qui relèvent de l'administration municipale. Parfois encore, l'on s'entend pour repousser certaines mesures qui s'annoncent et qui auraient pour effet d'empêcher sur l'autonomie des municipalités.

Nos municipalités sont jalouses de leurs droits et elles ont raison de l'être. Après bien des efforts, nous avons réussi, non seulement dans la Province, mais dans les autres parties du Canada, à obtenir la création d'un système de gouvernement local qui reflète bien notre mentalité et nos aspirations : c'est-à-dire que nous pouvons nous gouverner nous-mêmes, suivant le mode démocratique le plus apprécié et dans lequel souffle le meilleur vent de la liberté.

L'Union des municipalités de la province de Québec, depuis plusieurs années, fait un bon travail et les représentants des municipalités, soit urbaines, soit rurales, qui assistent à ses réunions, ne peuvent que bénéficier eux-mêmes considérablement de tout ce qu'ils y entendent, et leurs administrés ne peuvent aussi qu'en retirer de grands avantages.

Nul ne saurait posséder toute la science municipale ni connaître la jurisprudence municipale, et encore moins être en état d'interpréter fidèlement l'esprit des législateurs dans tous les articles du code. C'est pourquoi toute réunion où l'on cause de ces choses ne peut que dissiper certains nuages et faire apparaître cette lumière qui, dit-on, jaillit toujours du choc des idées. Mais l'Union des municipalités de la province de Québec a voulu faire davantage. Une réunion par année, c'est déjà quelque chose de bien, mais communiquer chaque mois avec tous les conseils municipaux pour leur fournir maints renseignements et faire connaître ce qui se passe dans le monde municipal, voilà, me semble-t-il, un grand pas de plus fait dans la bonne voie, et c'est pourquoi tous ceux qui s'intéressent à cette question d'administration municipale ne peuvent que se réjouir de la décision prise par l'Union et des moyens qu'elle emploie pour obtenir la réalisation de cette belle pensée. Je souhaite donc le plus entier succès à leur Revue Municipales et j'ai confiance que pas un conseil municipal de la province de Québec ne se privera du plaisir et de l'avantage de la recevoir.

Mais je tiens encore à signaler une autre initiative de bon aloi et qui ne peut qu'intéresser nos conseils municipaux, parce qu'elle leur fournit l'occasion de se renseigner sur bien des points, quasi sans frais et sans effort.

Je veux parler des réunions de comtés, organisées depuis quelque temps par le sous-ministre des Affaires Municipales, M. Oscar Morin, avec l'autorisation du ministre des Affaires Municipales, l'honorable M. L.-A. Taschereau.

Déjà quatre réunions du genre ont eu lieu : la première a groupé les représentants des conseils municipaux du comté de Lévis, à Québec ; la deuxième convoquait à Montréal les délégués des conseils municipaux de Chambly ; la troisième avait invité, aussi dans la métropole, les maires, les conseillers et les secrétaires des comtés de Laprairie et de Verchères ; la quatrième, tenue à St-Hyacinthe, réunissait les intéressés des comtés de St-Hyacinthe et de Bagot.

Cette politique va se poursuivre dans chacun des comtés de la province de Québec.

Le sous-ministre des Affaires Municipales, accompagné de ses inspecteurs-vérificateurs, fournit aux congressistes de nombreux renseignements sur le "Code Municipal" et l'interprétation de certains articles, de même que sur la façon d'administrer sagement et prudemment les finances municipales. Les inspecteurs sont là pour fournir maints renseignements et faire toucher du doigt, d'une façon plus précise parfois, à cause de leur expérience, les bobos dont souffrent certaines municipalités au point de vue administration. Le tout se fait avec discrétion, sans discrimination envers qui que ce soit, puisque l'on vient offrir aux conseils municipaux de l'assistance, de la collaboration, sans raideur, ni paroles qui pourraient froisser.

Voilà une belle initiative dont je félicite chaudement qui de droit et qui produira, j'en ai la conviction intime, de très bons effets, avant peu de temps.

Le "Code Municipal" n'est peut-être pas bien compliqué, mais encore faut-il bien le connaître, et comment peut-on exiger que les conseillers qui ne font à bien dire que passer au conseil municipal, aient le temps de l'approfondir. Le secrétaire lui-même, quel que soit son stage, est rarement un homme de loi, et c'est pourquoi il se trouve bien des coins ignorés par lui dans la forêt des nombreux articles du "Code Municipal". Or, les réunions organisées sous les auspices du département des Affaires Municipales ont pour but d'exposer clairement différents articles du "Code Municipal" et de prémunir les conseillers contre certains dangers dans lesquels ils pourraient tomber si on négligeait d'éclairer la route pour eux.

Nous formons des vœux pour que, à toutes ces réunions convoquées par le sous-ministre des Affaires Municipales, les conseillers, de même que les officiers municipaux, se rendent en grand nombre pour étudier en commun les problèmes qui relèvent de l'administration municipale.

Et, comme le déclarait lui-même le sous-ministre des Affaires Municipales, il n'est pas toujours seul à jeter de la clarté sur certaines questions, puisque, dans bien des cas, les conseillers ou les secrétaires apportent leur quote-part de connaissances, dont toute la communauté peut bénéficier.

Ajoutons que ces réunions sont supplémentées, grâce à la bienveillance du sous-ministre des Affaires Municipales, de certains officiers du Service Provincial d'Hygiène et du Bureau provincial des Statistiques, qui viennent exposer aux congressistes une couple de problèmes relevant de leur administration respective.

Je n'ai pas à faire de réclame pour le Service Provincial d'Hygiène, puisque M. le Dr E.-M.-A. Savard, inspecteur en chef du Service d'Hygiène et M. Théodore-J. Lafrenière, inspecteur sanitaire en chef, du même service, peuvent parler ou écrire pour eux-mêmes, s'ils le veulent, et je serais très heureux qu'ils le fissent, car tous deux sont des spécialistes dans leur matière particulière.

Quant aux sujets traités par le Chef du Bureau des Statistiques, dans ces réunions, je crois qu'ils ont de l'intérêt pour les officiers municipaux, parce que la statistique municipale, de même que la statistique agricole, ne sauraient laisser un conseiller municipal indifférent, étant donné que, sur 1,358 municipalités, l'on en compte 1,247 rurales. Or, le Chef du Bureau des Statistiques traite de sujets qui touchent de près l'administration de nos municipalités rurales, et c'est pourquoi celui-ci sera toujours heureux d'y rencontrer nombreux, à chaque réunion, les conseillers municipaux et les secrétaires, afin que ceux-ci l'assistent, dans la mesure de leur pouvoir, et moyennant rémunération, pour le plus grand bien et le bénéfice des habitants ou des administrés de ces différentes municipalités rurales.

(Reproduit de La Revue Municipale du Canada).

PRESENTATION D'UNE MEDAILLE LE PAR RADIO

Pour la première fois dans l'histoire du Canada et probablement pour la première fois dans l'histoire de la radiotéléphonie, une médaille de la Royal Canadian Hu-

mane Society a été présentée par radio, mercredi soir, le 17 février, à neuf heures et demie, du poste CNRO, à Ottawa. La présentation a été faite par Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada et un poste récepteur a permis à Mme Polyblanc, la récipiendaire de la médaille, d'écouter son discours dans sa maison, à O'Brien, dans le nord de Québec.

Mme Polyblanc, une vraie fille

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale
et autres Formules pour Rayer
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale

Gin Canadien Melchers Croix d'or



Fabriqués à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros: 42 onces \$3.80
Moyens: 26 onces 2.55
Petits: 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

Distillerie
A BERTHIERVILLE

du nord, est l'épouse de l'assistant-ingénieur en chef du Chemin de fer de Rouyn, actuellement en construction. Autrefois, M. Polyblanc était stationné sur le Chemin de fer national du Canada et c'est durant ce stage que sa femme accomplit l'acte d'héroïsme qui lui vaut la médaille de la Royal Canadian Humane Society.

Mme Polyblanc avec ses deux enfants et deux amis dont l'une portait dans ses bras un bébé de deux ans se promenait sur le lac Long. Mme Polyblanc conduisait le canot automobile lorsqu'elle entendit un cri derrière elle et, se retournant, s'aperçut que le bébé de son amie était tombé à l'eau. Sans hésiter elle se jeta dans l'eau glacée, nagea jusqu'à l'enfant et le tint au-dessus de l'eau.

Le canot automobile abandonné à lui-même vint s'échouer sur la grève sans que les autres occupants, dans leur saisissement, songent à n'en prendre la direction ; mais un homme qui se trouvait sur la grève comprit le danger, sauta dans le canot et rejoignit Mme Polyblanc qui pendant ce temps-là avait réussi à enlever une partie de ses vêtements, mais qui é-

tait épuisée à la suite de ses efforts pour tenir l'enfant au-dessus de l'eau.

Cet acte d'héroïsme fut signalé à la Royal Canadian Humane Society et aux hauts fonctionnaires du Chemin de fer national du Canada par M. Frank H. Keefer, C. R., secrétaire législatif du nord d'Ontario. Sir Henry, en fut vivement intéressé et accepta de faire la présentation. Mais comme il ne pouvait se rendre à O'Brien, il fut décidé de faire la présentation par radio.

Un représentant de la compagnie s'est rendu à O'Brien avec la médaille et l'a remise à Mme Polyblanc au moment même où Sir Henry a fait la présentation.

La Cause des Maladies de Coeur

Une mauvaise digestion produit des gaz dans l'estomac qui irritent et forment une pression sur le coeur, entravant sa régularité et causant de la faiblesse et des douleurs. De 15 à 30 gouttes de Sirop Curatif de la Mère Seigel, après les repas, régularisent la digestion et permettent au coeur une action régulière et complète.

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL

Cathédrale

Baptêmes

Février 17. — Marie, Jeanne, Claire Joly, fille de Roméo Joly, et de Olive Forand, Parrain et marraine : Rigoni Joly et Julie Riendeau, grands-parents de l'enfant.

Février 18. — Anne, Marie, Fernande, Aimée Fontaine, fille de Omer Fontaine et de Maria Péloquin. Parrain et marraine : Flavien Nolin et Anna Lapiere, épouse du parrain.

Février 19. — Marie, Adrienne, Yollande Laporte, fille de Adélard Laporte et de Aurore Bazinet. Parrain et marraine: Hervey Graveline et Malvina Déry.

Février 20. — Joseph, Georges-Emile Lévesque, fils de Louis Lévesque et de Maria Rousseau. Parrain et marraine : Emile Leclair et Honorine Gadbois, épouse du parrain.

Sépultures

Février 19. — Exilda Valin, âgée de soixante-cinq ans, épouse de Philéas Lessard.

Février 19. — Edmour Arpin, enfant de Roméo Arpin et de Léda Dupuis, décédé à l'âge de un mois.

Février 19. — Marie, André Tellier, enfant de Arthur Tellier et de Blanche Tremblay de Sherbrooke, décédé à l'âge de cinq mois.

Février 20. — Florence Lebeau, enfant de Joseph Lebeau et de Sophilda Graveline, décédée à l'âge de un an et huit mois.

Février 23. — Simonne Meyer, fille de Arthur Meyer et de Alméria Desfossés, décédée à l'âge de un an et neuf mois.

PAROISSE

Baptêmes.

Février 23. — Gilles, Julien, Jean, Oseard, enfant de Wilfrid Daigle et de Rose Emma Gaucher. Parrain et marraine : Oseard Trudeau et Diana Gaucher.

Février 23. — Joseph, Roméo, Marcel, enfant de Aimé Mathieu et de Régina Lamoureux. Parrain et marraine : Roméo Boisclair et Eva Mathieu.

EN COUR SUPERIEURE

L'honorable juge Trahan de la Cour Supérieure s'est rendu à St-Hyacinthe le 19 courant, pour rendre jugement dans une cause qui a été plaidée devant lui au mois de juin dernier et qu'il avait alors prise en délibéré. Il s'agit de cette action prise par le syndicat Vincent Lamarre, de Montréal, contre Michel Côté, d'Acton Vale, et le dit Michel Côté se portant demandeur en garantie contre Dame Marie-Eveline Guibord, défenderesse en garantie. Cette action était en annulation et en résiliation d'un acte de vente. Le jugement, tout en renvoyant l'action, met les frais à la charge des défendeurs. On nous informe que cette cause va certainement être portée en Appel.

TROP TURBULENT

Une autre cause a aussi été entendue par le magistrat Marin au sujet d'une bagarre qui a eu lieu au village Saint-Denis, dans la salle du bazar, jeudi soir, où un jeune homme de Contrecoeur nommé Lucien Gervais, s'est attaqué au chef de police. Il a été immédiatement arrêté et conduit ici, à Saint-Hyacinthe, où une plainte fut déposée contre lui par le chef de police de Saint-Denis. Le magistrat a condamné le prévenu à une amende de \$50. avec, en plus, les frais de l'arrestation et les frais de Cour s'élevant à une somme

de \$54, ou à défaut du paiement de l'amende et des frais, à un mois de prison. Le prévenu n'ayant pas d'argent pour payer immédiatement a dû prendre le chemin des cellules.

ILS PLAIDENT COUPABLES

Le magistrat Marin a rendu jugement dans cette affaire de vol commis, il y a quelque temps, par deux jeunes gens, à la manufacture J. A. & M. Côté, de cette ville. Comme on le sait, ces deux jeunes gens, âgés d'environ 17 ou 18 ans, étaient employés de la manufacture. Les accusés ont plaidé coupables et le magistrat les a condamnés à trois mois de prison chacun.

RETRAITES PASCALES

Les retraites pascales sont commencées depuis dimanche, dans nos deux principales églises. A la cathédrale, celle des dames est prêchée cette semaine. Viendront ensuite celle des jeunes filles, puis celle des hommes et enfin celle des jeunes gens. Les prédicateurs sont les RR. PP. Gauthier et Ledoré, eudistes, de Québec.

A Notre-Dame, ces retraites se font simultanément avec celles de la cathédrale. Elles sont prêchées par les RR. PP. D.-A. Turcot et M. J. Logaré, O. P.

La retraite à St-Joseph d'Yamaska, commencée dimanche dernier, est prêchée par le R. P. Paul-Eugène, O. F. M., de Montréal.

NOUVELLE ACQUISITION

La population ouvrière de cette ville apprendra sans doute avec joie que la Cie O. Chalifoux & Fils a fait l'acquisition de la Cie F. X. Bertrand, cette semaine. La Maison Chalifoux & Fils continuera les opérations de cette Compagnie et de ce fait elle augmentera le personnel de plusieurs unités d'ici à quelques jours.

ATTENTION

La cause de M. Eugène Benoit, demandeur, vs J. B. Bélisle, défendeur, a été inscrite mercredi dernier, le 24 courant, pour le 15 mars prochain. C'est le professeur J. B. Bélisle, défendeur en cette cause intéressante, qui l'a fait inscrire.

CONFERENCE PAR M. S. CASAVANT, C. St-G.

Jeudi, le 8 avril prochain, à 8 heures précises, sera donnée une conférence par M. Samuel Casavant, dans la grande salle des bazars, au profit des oeuvres paroissiales. Il traitera de son récent voyage en Europe, qu'il accompagnera de projections lumineuses.

La musique sera fournie par l'excellente fanfare philharmonique. Que chacun se le dise et qu'on fasse salle comble.

ST-HYACINTHE vs UNIVERSITE DE MONTREAL

Dimanche dernier, le 22 courant, l'équipe locale rencontrait le club intermédiaire de l'Université de Montréal, qui s'était réservé trois joueurs du club de l'Université de Montréal, Senior.

En dépit d'un froid très vif, les fans se rendirent en assez grand nombre pour voir une joute d'un grand intérêt.

Dans la première période les Universitaires mirent incessamment en danger les buts du St-Hyacinthe et ils enregistrèrent deux points de toute beauté. Nos

jeu se dépensèrent en des élan individuels qui finirent par récolter un point bien mérité. Ce fut l'oeuvre de Paul Viger. Lents à démarrer, nos joueurs parurent se réveiller dans la deuxième période et l'on vit de rapides montées ; mais c'est surtout dans la dernière période que les nôtres combinèrent et Henri Viger ne tarda pas à scorer deux fois pour sa part.

La partie fut dénuée de toute brutalité et les fans ont goûté du vrai hockey. Nos Universitaires furent glorieusement défaits si l'on en juge par le score de 4 à 3, en faveur du St-Hyacinthe.

Ont compté pour l'Université de Montréal : MM. Ratté, (1), Mathieu, (1), Mager, (1) ; pour le St-Hyacinthe : MM. Henri Viger, (2), Paul Viger, (1), Charles Viger, (1).

EN VOYAGE DE NOCES

Ces jours derniers M. Pacifique Robert et Mlle Aurore Noisette s'unissaient dans les liens matrimoniaux à l'église de Dunham. Les nouveaux époux firent leur voyage de noces à Montréal et dans notre ville. Nos meilleurs vœux de bonheur.

EN VISITE

Dernièrement MM. les abbés E. Desmarais et E. Fournier de cette ville rendaient visite à leur confrère, M. le docteur Armand Tanguay de Bedford.

LE Dr. SAMSON AU CONGRES ANNUEL D'HYGIENE.

M. le Dr Henri Samson de cette ville assistait ces jours derniers, au bureau du gouvernement, au congrès annuel des inspecteurs d'hygiène dont l'ouverture pris naissance le 23 courant. Ce congrès de deux jours fut inauguré sous la présidence du Dr Savard, inspecteur-général du Service d'hygiène.

Nous profitons de l'occasion pour publier quelques extraits du discours du Dr. Alphonse Lessard, directeur du Service provincial d'hygiène et nous pensons que ces questions primordiales de la santé publique raviveront chez nos concitoyens le désir de s'intéresser vivement à la question d'hygiène dont l'importance est hautement recommandable puisqu'elle vise à la conservation de la vie des citoyens. Voici quelques projets dont fait mention les extraits suivants du discours du Dr. Lessard et dont l'application sera sans doute aussi effective que nécessaire :

"L'application de sérums et de vaccins est actuellement trop dispendieuse dans notre province, assure le Dr Lessard, et puisque nous ne disposons d'aucune allocation pour instituer la distribution gratuite, nous nous proposons de mettre ce projet à exécution à même les fonds de notre budget d'hygiène."

"Devant les résultats obtenus par les unités de comtés des Etats-Unis, dont nous avons fait part à l'honorable secrétaire de la province, autorisation nous a été accordée de faire un essai de ce service dans la province de Québec et nous sommes à organiser quelques comtés sur ce système, dont nous pourrions constater les résultats dans quelques années. Il ne s'agit actuellement que d'un essai, mais il est vraisemblable de croire qu'il se transformera en un mouvement important, si les résultats sont les mêmes ici qu'aux Etats-Unis."

"Aux Etats-Unis, dit-il, la lutte pour la santé publique est supérieurement organisée. Elle est alimentée par des octrois plus considérables que ceux dont nous disposons ; la mentalité du public est davantage formée pour faciliter

les efforts ; et enfin, les laboratoires universitaires sont plus richement dotés, que les nôtres et par conséquent mieux outillés.

"Cependant, avec nos moyens moindres, nous avons constaté qu'en 1924, pour ne citer qu'un exemple, le pointage de notre mortalité n'a été que de 12.4, alors qu'il était de 13.5 ou de 12.80 dans certains districts américains bien organisés.

"Mais cela ne doit que nous encourager à placer notre province à la tête des autres provinces et des Etats voisins, comme c'est le cas dans plusieurs autres domaines.

"Après bien des tâtonnements, on en est venu à instituer là-bas des unités sanitaires de comtés. Ce service n'a pas pour mission de combattre uniquement la tuberculose et la mortalité infantile ; il lutte pour la santé publique en général. Cette organisation coûte cher, il faut l'admettre. Mais la santé de la population vaut bien de l'argent.

"L'unité de comté possède à sa tête un médecin qui contrôle et distribue le travail des inspecteurs. Elle possède encore des infirmières pour les visites domiciliaires, un service dentaire gratuit pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans, et ce, à la grande satisfaction des dentistes ne faisant pas partie du personnel de l'unité".

RECETTES DU BAZAR, DU 11 AU 18 FEVRIER 1926

Nous donnons ci après le compte rendu des recettes brutes, des dépenses et des recettes nettes durant les six jours qu'a duré notre bazar en cette ville :

Billets d'entrée	\$ 320.85
Table No. 1	898.83
Table No. 2	1,025.58
Table No. 3	964.20
Table No. 4	822.64
Table Enf. de Marie	1,114.44
Comptoir de vente	608.23
Loterie et jouets	275.45
Roue de fortune	600.33
Restaurant	993.74
Brevages	348.50
Bonnons	1,015.16
Vestiaire	206.75
Quête préliminaire	371.25
Penman's Ltd	65.00
Cartomanie	100.05

Total \$9,731.00
Dépenses 723.11

Recettes nettes \$9,007.89
Avec les remerciements des Soeurs de la Charité, de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

JOYEUX RETOUR

M. Jules Fournier, de cette ville, est de retour à St-Hyacinthe pour couler une vacance de trois semaines chez ses parents, M. et Mme Honoré Fournier. Ses nombreux amis sont enchantés de le revoir après une absence de 5 mois qu'il a passés à Détroit, Mich. Tous espèrent le retenir aussi longtemps que possible.

SINCERES REMERCIEMENTS

Nous sommes très heureux de transmettre, par l'entremise de notre journal, aux citoyens de St-Hyacinthe l'expression de la profonde gratitude de MM. Paquet & Godbout pour les témoignages de sympathies reçus lors de l'incendie de jeudi dernier. Voici le texte du communiqué de M. Ant. Godbout au nom de MM. Paquet & Godbout :

"A notre intrépide et dévoué chef de la brigade du feu et à ses vaillants pompiers, à notre personnel et à tous ceux qui volontairement se sont dévoués dans le combat contre les flammes, nous adressons nos remerciements les plus sincères et l'expression de notre profonde reconnaissance."

"La spontanéité et les nombreux témoignages sympathiques de nos amis et de tous les citoyens de St-Hyacinthe, dans le grand malheur qui vient de nous frapper, nous ont vivement touchés et à tous, nous réitérons l'expression de nos remerciements et notre profonde gratitude."

PAQUET & GODBOUT.

GESTE DIGNE D'ELOGES

Il nous plaît vivement de signaler la bonne mentalité de notre ville qui se reflète en des gestes si hautement qualifiés par l'estime de nos citoyens concernant l'excellent service de notre brigade du feu à St-Hyacinthe. Tous reconnaissent le dévouement de nos braves pompiers et de leur chef, mais c'est surtout ceux qui en ont besoin qui sont en mesure de constater leur souci constant d'accomplir leur devoir avec zèle et méthode. Mais lorsque la reconnaissance va jusqu'aux dons pécuniaires, comme c'est le cas de MM. Paquet & Godbout qui souscrivirent de généreuses récompenses au chef de la brigade du feu, M. Bourgeois, et aux pompiers réguliers et volontaires, l'on peut dire combien notre service du feu est hautement estimé dans cette ville et combien digne est le geste des donateurs que nous sommes heureux de souligner à l'honneur de ces citoyens qui comprennent le mérite effectif de nos pompiers et nous sommes doublement flattés de transmettre aux noms du chef de la brigade du feu et des pompiers réguliers et volontaires des remerciements aussi profonds que sincères à MM. Paquet & Godbout pour les dons gracieux dont ils furent l'objet favori et qui leur ont été présentés par M. Antonio Godbout de cette ville.

REMERCIEMENTS

La présidente de la table No 1 au bazar des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué d'une manière quelconque au succès de cette table.

EN PREPARATION

Le mercredi de Pâques, 7 avril, une grande partie de cartes (whist et cinq cents) aura lieu dans la salle du Patronage au profit de cette Institution. Une cordiale invitation est faite à tous ceux qui s'intéressent à cette oeuvre de bienfaisance.

(Communiqué).

BLACK HORSE vs VERMONT

Dimanche dernier, le Black Horse rencontrait le Vermont et gagnait sa partie par le score de 2 à 0. Ce fut une partie de toute beauté et les spectateurs furent témoins de plusieurs sports pendant la partie : de la lutte, de la crosse, du polo et de la boxe.

MM. Morin et Dolbec surtout semblaient vouloir vider une vieille querelle, car ils étaient presque toujours pris ensemble.

Il paraît qu'il n'y a pas eu grand mal de fait car tous les joueurs ont fini leur partie.

Le Black Horse lance un défi à tout clubs de la ville excepté le S. C. P. Informations, M. Hervé LaFrance.

Les gérants du Black Horse et des Millionnaires se sont arrangés pour jouer une série de 2 dans 3 pour un enjeu de 50 dollars.

L'argent est déposée entre les mains du rédacteur des sports du "Clairon" et il reste seulement les dates et les parties à faire connaître.

Je crois que les parties se joueront cette semaine. Les amateurs pourront savoir la date aux pharmacies où l'on affichera à cet effet. Encourageons les nôtres ! (Communiqué)

FUNERAILLES DU CHANOINE LAFLAMME

Samedi dernier, le 20 courant, décédait le Chanoine Joseph-Magloire Laflamme à l'Hôtel-Dieu de cette ville, après une courte maladie.

Le distingué malade est né à St-Denis de Richelieu, en 1848, de Jean-Baptiste Laflamme et de Marie-Anne Vigeant. Il a fait ses études à St-Hyacinthe, Sorel et Montréal. Il a été ordonné prêtre en 1872.

Entre autres oeuvres accomplies au cours de sa longue carrière, rappelons qu'il a fondé la paroisse de St-Louis de Bonsecours, où il a construit l'église et le presbytère. Il a restauré l'église de Saint-Hilaire et bâti une superbe église à Farnham, où il a été curé, de 1900 à 1915. Il était chanoine honoraire de notre cathédrale, depuis 1912.

Le chanoine Laflamme, par ses manières distinguées, s'était fait à St-Hyacinthe, comme partout ailleurs où il a passé, une foule d'amis qui le regretteront vivement.

Les funérailles du regretté chanoine Joseph-Magloire Laflamme, ont eu lieu lundi en la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Suivaient le deuil : son neveu M. J. B. Bousquet, avocat de St-Hyacinthe ; ses arrière-neveux Yvon, Jacques et Paul Bousquet, étudiants de cette ville ; son cousin M. J.-P. Saint-Pierre, épicière de Saint-Hyacinthe.

Dans le cortège on remarquait des représentants de toutes les communautés religieuses avec les élèves de cette ville.

La levée du corps a été faite par Mgr J. A. Fontaine, V. G., et le service a été chanté par Mgr L. A. Senécal, P. D., curé à la cathédrale, assisté comme diacre et sous-diacre de Messieurs les abbés Arthur Vézina, assistant-procureur au Séminaire de cette ville, et Vincent Linecourt, vicaire à Sainte-Hélène de Bagot.

Au choeur, un bon nombre de membres du clergé parmi lesquels on comptait de ses anciens vicaires.

La chorale était sous la direction de M. Léon Ringuet, maître de chapelle à la cathédrale.

Les porteurs étaient MM. les chanoines Léon Pratte, supérieur au séminaire, et P. S. Duranleau, chancelier du diocèse, Arthur Vézina, assistant-procureur au séminaire de cette ville, Hector Lafontaine, curé de Saint-Joseph d'Yamaska, F. A. Saint-Pierre, prêtre en retraite, J. M. Phaneuf, assistant-chapelain à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

Les restes mortels ont été transportés à Farnham où ils ont été exposés toute la nuit, sous la garde de citoyens de la ville.

Toute la population s'était rendue à la gare du C. P. R., pour rendre un dernier témoignage d'attachement à celui qui fut pendant si longtemps son curé. Le cortège était précédé de la fanfare de la ville qui joua des marches funèbres et du corps des pompiers de la ville en uniformes de gala. Puis suivaient MM. les vicaires, les membres du conseil de Ville, les marguilliers, les hommes d'affaires de la ville, et les élèves des institutions religieuses. Durant toute la marche les cloches de l'église et le tocsin de la ville sonnèrent les glas.

A 10 heures mardi avant-midi, le 23 dans l'église de Farnham, le chanoine Pratte, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe, MM. les abbés Bellevue, curé de St-Alphonse, comme diacre, et Desrochers, curé de Knowlton, comme sous-

Vous devriez essayer le



Vous serez charmé de sa saveur.

diacre. Dans le chœur étaient présents : MM. les abbés Bonin, curé de Saint-Pie, Lamoureux, curé de Granby, le curé de St-Hugues, le curé Couillard-Després, les abbés Vézina, du séminaire de St-Hyacinthe, Nadeau, chapelain des Soeurs de La Présentation, de St-Hyacinthe, Langelier, Léveillé, curé de St-Sabine, Létourneau, curé de L'Ange-Gardien, Vézina, curé de Pike River, P. Decelles, chapelain de l'hospice de Farnham, Girard et Godbout, vicaires de la paroisse.

Le défunt fut inhumé à côté de son illustre prédécesseur, feu M. l'abbé Joseph Dupuis.

Nous déposons sur la tombe du défunt nos hommages et assurons ses proches de nos profondes sympathies.

ATTENTION !!

Dimanche prochain, le 28 courant, à 2 hrs. P. M., aura lieu dans les sales de la Philharmonique de cette ville un grand concours de quilles entre l'équipe des employés de "La Presse" de Montréal vs le club Philharmonique de St-Hyacinthe. Dames et Messieurs sont cordialement invités.

(Communiqué)

ST-JOSEPH D'YAMASKA vs BLACK-HORSE

Mardi soir dernier, le 23 courant, avait lieu à la patinoire Corona une partie vivement contestée entre le St-Joseph d'Yamaska et le Black-Horse. Le score était de 1 à 1, lorsqu'un point, enregistré en faveur du Black-Horse, fut l'objet de vives controverses entre les arbitres qui ne purent s'entendre. La partie n'en continua pas moins sans voir le score subir de nouveaux changements. On s'attend à ce que la question soit définitivement réglée par la commission suprême du hockey.

(Communiqué)

VIVE LA RAQUETTE

Ces jours derniers, MM. Lucien Pépin, Rosario Brouillard et Maurice Blanchard de cette ville se rendaient en raquettes à St-Pie. Après une marche d'une quinzaine de milles, ils stationnèrent chez M. Ethier, entrepreneur pour ouvrages en ciment, et ils furent reçus par M. Antonio Gévy de la Maison Gaucher de St-Pie. Après de copieuses agapes, ils passèrent la veillée en compagnie d'anciennes connaissances et le lendemain, vers 11 hrs. p. m., ils reprenaient la route de St-Hyacinthe. Ils sont enchantés de leur promenade et ils se promettent bien de la ressavouer l'an prochain.

(Communiqué)

ECHOS DE L'HOPITAL ST-CHARLES

Monsieur le notaire G. Lévesque, de Roxton Falls, opéré d'urgence dernièrement à l'Hôpital St-Charles, par le docteur P. Bousquet, est retourné rapidement guéri chez lui.

Monsieur T. Blain, de St-Aimé,

opéré par les Drs Pagé et Beaudry, à l'Hôpital Saint-Charles est en bonne voie de convalescence.

Madame L. Marier, de Saint-Hyacinthe, qui a fait un court séjour à l'Hôpital Saint-Charles sous les soins du docteur J. A. Viger, est en bonne voie de convalescence.

Monsieur L. Larivée, de Saint-Hyacinthe, opéré d'urgence pour appendicite, par le docteur E. St-Jacques, à l'Hôpital St-Charles, est retourné chez lui.

Monsieur F. Provençal, opéré par le Docteur Beaudry, est sur pied et prêt à retourner chez lui.

Monsieur A. Caron, de Farnham, venu à l'Hôpital Saint-Charles pour traitement d'une jambe gravement fracturée, sous les soins du Docteur E. Saint-Jacques, est retourné chez lui marchant bien l'aide d'une béquille.

Madame A. Trudel, de Saint-Guillaume, qui est venue à l'Hôpital Saint-Charles subir un traitement par le Docteur E. Saint-Jacques, pour une jambe malade, est retournée chez elle.

Madame A. Drolet, de Saint-Majorique, est arrivée à l'Hôpital Saint-Charles sous traitement par le Docteur Pagé.

Mademoiselle G. Rivard, de St-Germain, est à l'Hôpital Saint-Charles sous les soins du Docteur Pagé.

Monsieur G. Cousineau, de Valcourt, étudiant au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et souffrant d'une poussée grave de rhumatisme, sous les soins du Docteur Morin, est actuellement en bonne voie de convalescence.

Monsieur A. Ferron, de Saint-Marcel, sous traitement à l'Hôpital Saint-Charles par le Docteur P. Bousquet, est en excellente voie de convalescence.

Madame N. Tétrault, de Saint-Hyacinthe, opérée pour glaucome chronique par le Docteur P. Bousquet, est rentrée dans sa famille en bonne voie de guérison.

Mademoiselle A. Girouard, de Saint-Hyacinthe qui a subi récemment une grave opération à la mâchoire, par le Docteur P. Bousquet, à l'Hôpital Saint-Charles, est debout et en belle voie de convalescence, sans trace aucune de défiguration.

Monsieur L. Blanchard de Drummondville est actuellement sous les soins du Docteur A. Beaudry à l'Hôpital Saint-Charles.

LE SPORT AU PATRONAGE

L'inclémence de la température força les clubs Dollard et Lévis à remettre leur partie au samedi soir dernier.

La lutte fut très chaude et le Dollard l'emporta sur le Lévis par le score de 2 à 1.

FUNERAILLES DE Mme P. LESSARD

Samedi dernier, avaient lieu les funérailles de Mme Philiat Lessard, née Exilda Valin, décédée le 17 courant à l'âge de 65 ans.

De nombreux parents et amis escortèrent la dépouille mortelle et les élèves de l'Académie Prince assistèrent au service.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Petit. Le service fut chanté par M. l'abbé Benoit, as-

sisté de M. l'abbé A. Guertin et M. l'abbé E. St-Pierre, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient : MM. N. Tétrault, E. Bernier, C. Breton, J. Guertin, W. Savaria, A. Frédéric.

Offrandes de fleurs : Les familles Beaugard, Ducharme et Halley.

Offrandes de messes : M. et Mme Arthur Brodeur, M. et Mme Salvator Duval, Mlle Eva Brodeur, Mme H. Barré, M. Henri Barré, M. et Mme Georges Ducharme, Mlle Marie Rose Beaugard, Mme Charles Breton, Mme Victor Blanchard, Les Amies, Les familles Guertin et Dutilly, La famille J. H. Richer, M. et Mme N. Pagé, M. et Mme Emile Lessard.

Bouquets spirituels : M. Wilfrid Robert, Famille Josaphat Marchesseault, Famille E. Lessard, Famille J. Brossard, Famille A. Brouillard, Mlle C. Goyette, Famille Ovide Goyette, Famille Jos. Gauthier, Mme Charles St-Onge, M. et Mme Aristide Beaugard, M. et Mme Eugène Flibotte, M. et Mme Emerie Sabourin, Mlle Anne Marie Gladu, Les élèves de l'Académie Prince, Mlle Lucienne Moreau, M. et Mme Emile Barré, Les Amies.

Sympathies : Mlle Germaine Bertrand, M. et Mme Joseph Isabelle, Mme Elie, M. et Mme J. Bazinet, M. et Mme Louis Isabelle, Fleurette Lessard, Famille T. Paradis, M. Lionel Leblanc, Famille Octave Corbeil, M. Victor Hébert, Mlle Hélène St-Jean.

La défunte laisse, outre son époux, une fille Mlle Marie Louise Lessard, institutrice à l'Académie Prince, ainsi qu'une fille adoptive, Mme Louis Cabana de Easthampton, Mass.

Nos sympathies sincères à la famille en deuil.

HOTEL GRAND-TRONC

Geo. Dufour, gérant.

Ces jours derniers, étaient de passage à l'hôtel Grand-Tronc : MM. Jos. Gamache, Montréal, V. Dupuis, Québec ; L. P. Dussault, St-Hyacinthe ; J. Lecler, Montréal ; A. Lemay, Montréal ; A. Lussier, Québec ; L. Hamel, Québec ; John Lary, Winnipeg ; Paul Dupras, St-Pie ; Emérita Stié ; St-Paul ; Wilfrid Ouimet, St-Pie ; Norira Labonté, Iberville ; Lac St-Jean ; Jos. Chapdelaine, Drummondville ; Elphège Daigle, Laprésentation ; Edgar Tiedier, Matapédia ; Arthur Poirier, Dis-salier ; Gérard Boneau, St-François-du-Lac ; Ulric Fortin, Courcelles ; F. Gosselin, Victoriaville ; Marie Ledue, Lévis ; Louise Ledue, Lévis ; A. Baron, St-Dominique ; Arthur Denais, St-Denis ; Jos. Déjitoille, Montréal ; Wilfrid Béland, Montréal ; Jos. Cartier, St-Denis ; Alfred Denais, Québec ; Henri Phillon, Montréal ; Professeur Altamon, Montréal ; Pierre Larivière, Montréal ; J. A. Jacques, Montréal, Emile Gobeil, Montréal ; Hormisdas Couture, Lévis ; Auguste Hébert, St-Damase.

GRAND HOTEL

Ces jours derniers, étaient de passage au Grand Hôtel, MM. : L. Robitaille, C. Marquis, J. O. Paul, G. Mencia, R. B. Cairns, L. Daignault, J. A. Provencher, A. J. Tétrau, Chs. Valois, J. O. Bertrand, E. Lalonde, L. Lahue, J. E. Leblanc, H. Couter, R. Massue, E. A. Leblanc, J. Eug. Lajoie, H. B. Jackson, G. St-Pierre, J. Tremblay, L. Bilodeau, J. R. Lawkin, R. Pronoveau, E. Knox, A. Kouri, T. Wolfe, C. E. Pothier, R. Desjardins, P. T. Egg, A. Anderson, A. Bédard, H. F. Lalonde, M. Snucy, H. Charland, J. A. Napier, E. David, A. Gohier, Emile Valin, Wm. Ewing, L. Galick, J. Beaulne, E. Bouret, A. Mathieu, G. Rattée, L. Lefebvre, M. Mauger, tous de Montréal.

MM. J. C. Magnan, L. P. Roy, A. Green, L. G. Talbot, de Québec ; N. Labonté, A. Hudon, de Hébertville ; A. Voyer, Matabetchouan ; J. Décar, A. Dumouchel, Stratmore ; P. Tremblay, St-Bruno ; G. Bresee, Waterloo ; J. E. Roy, N. Desparts, W. Beaudry St-Pie ; J. Searlek, C. A. Magnan, J. Champigny, O. Alix, de Sherbrooke ; M. et Mme L. Gaudette, St-Barnabé ; W. Richard, A. Richard, Southbridge, Mass. ; P. Tremblay, Oshawa ; J. O. Lavallée, Emile Authier, Roxton-Falls ; V. Galipeau, St-Jean ; M. et Mme E. Gadbois, Ste-Angèle ; Mlle A. Hurn, Ottawa ; M. et Mme E. Pelletier, Drummondville, P. Laroque, G. Laroque et J. Lafontaine, du même endroit ; J. W. Carr, Toronto ; W. Snail, Lennoxville ; G. Gain, W. Law, H. Hayes, R. Hayes, S. Halbert, S. Morill, G. Wolfe, J. Lafontaine, W. Snyder, P. Gain, J. Fortin, J. Allard, J. Alexander, M. Hayes, J. Alain, E. L. Hayes, L. J. Roy, James Farley, tous de Richmond ; M. et Mme L. E. Wellner, Charlottetown ; H. Champigny, Sorel, H. Gagnon, Québec, R. Rousseau, Acton Vale ; P. N. Barrott, Sherbrooke, Lucien Dugas, Joliette ; M. et Mme L. St-Amour, F. Jetté, St-Hyacinthe.

HOTEL CANADA

Ces jours derniers, étaient de passage à l'Hôtel Canada, MM. : L. Deschesneaux, E. Fagnan, de Montréal ; H. P. Couture, Sherbrooke ; P. Dionne, Richmond ; J. E. O. Beliveau, Plessisville ; L. G. Egar, L. L. Lapointe, V. Fontaine, Montréal ; J. E. Choquette, Sherbrooke ; W. L. Ledue ; Henri Blais, Berthierville ; Mme Zéphir Baril, Pierreville ; Art. H. Gauthier, Acton Vale ; Pierre Bouchard, Upton ; D. Gosselin, Victoriaville ; N. O. Langlois, Montréal ; Paul Fortier, Lévis ; Chas. E. Soly, Montréal, W. Ouimet, St-Pie ; O. A. Lachapelle, M. Lecker, Montréal ; E. Bellefeuille, Valois ; J. H. Wiseman, Montréal ; Adéard Dubois, Beloeil ; J. R. Aubare, E. Archambault, J. Chagnon, J. N. Michaud, Montréal ; J. A. Legault, Hawkesburg ; Geo. Andreint ; J. W. Labrie, Montréal ; L. P. Lacoursière, Batiscan ; J. A. Prince, Battleford ; L. Polloix, J. M. Duler, A. Martel, Montréal ; E. Mélangon, St-Guillaume ; René Desjardins, Montréal ; Arthur Boldue, Louis Brouillard, Woonsocket ; Edouard Brousseau, Québec ; O. Bisailoux, Montréal ; L. P. Salois, D. R. L. Moëty, St-Guillaume ; Henry Valentine ; Omer Meunier, Québec ; Mme Z. Baril, Pierreville ; J. A. Laurin, P. H. Arcand, Z. Zalonodsky, Montréal ; J. A. Langevin, J. Geo. Forest, Sherbrooke ; L. Deschesneaux, J. Hunter, Montréal ; Arthur Binet, Québec ; Antoine Garneau, Québec ; S. Côté, St-Apollinaire ; V. Auger, Abbotsford ; A. J. Braut, Montréal ; J. P. Lachapelle, St-Ours ; A. A. Boisvert, Cowansville ; O. Painchaud, St-Rémi ; Robertin Poirier, St-Pie ; J. Am. Garneau, Québec ; A. St-Pierre, Montréal ; A. Marcotte, Montréal ; G. Chartier, Sherbrooke ; H. L. Edwards, Montréal ; L. D. C. Phillips, Rock Island, Qué. ; C. L. Leclerc, L. Messier, A. Charbonneau, Montréal ; Geo. Egan, Québec ; Antoine Garneau, St-Apollinaire ; Oscar Corbeil ; Robert De Grandpré, Paul Laperle, Valmore Dumaine, Clovis Dumaine, Armand Dumoulin Robert Meunier, Rodolphe Lussier, Waterburg ; Paul Vachon, Emile Beauchand, Lionel Veronneau, Montréal ; G. Boucher, Québec.

HOTEL OTTAWA

Ces jours derniers, étaient de passage à l'Hôtel Ottawa : MM. I. Rothbart, L. Odgal, L. P. Goyette, J. C. Lepain, Montréal ; Wm. Walter, Barrie, Ont. ; Y. Bourque, Montréal ; John King

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes - Entorses - Frissons.

Fort Williams, Ont. ; J. H. Marchand, Ed. Lacasse, J. R. Roche, H. Desfossés, Wm. R. Marshall, Montréal ; J. P. Jeanneret, Toronto ; J. Beland, Montréal ; F. J. Sharpe, W. Dunn, Toronto ; P. Harrington, N. Y. ; J. Chaughey, du même endroit ; S. Mercier, Richmond ; A. Johnson, G. Kell C. Gunter, T. Fraser, F. Chainy, P. Carrier, J. Laroche, L. Bellerose, E. Bolter aussi de Richmond ; J. A. McDougall, Georgetown, Ont. ; R. M. Duval, St-John ; C. Bourgeois, J. A. Dubrule, J. E. Fortin, Montréal ; W. Heabel, Toronto ; A. Ritchot, T. L. Barlow, J. L. Neville, Montréal ; J. L. Lortie, Québec ; J. H. Crevier, R. G. A. Deschamps, W. R. Punt, J. Ménard, N. St-François, Montréal ; L. E. MacAllister, Coaticook ; O. Brisebois, Roxton Falls ; L. Lavigne, Lévis ; W. Lavigne, Nicolet ; J. F. Sharpe, Toronto ; A. McDuff, J. A. Ste-Marie, R. Thomas, Montréal ; E. Poisson, St-Pierre les Bequets ; L. Williams, Kingston ; T. Rouillard, Windsor Mills ; J. E. Beaudoin, Montréal ; M. Hampton, E. Gill, J. Bedford, P. Boutin, A. Stewart, R. Stewart, N. Marchand, P. Pearson, L. B. Bushey, J. E. Buskey, Richmond ; A. L. Wainright, M. Cushing, Montréal ; A. Hébert, Québec ; J. N. Faulkner, J. L. Marcoux, Montréal ; A. Miller, Toronto ; L. Robillard, J. N. McAllum, J. O. Coderre, Geo. H. Smith, Montréal ; J. L. Bélanger, Jules Simard, Québec ; V. Pelouquin, Weedon ; A. Cawthorne, J. O. Lavallée, E. Hotte, H. L. Wittes, A. Lamoureux, J. R. Spence, F. Leclair, M. Carpentier, N. Morisson, Montréal ; Mlle M. Goyette, Ottawa ; J. Valentine, Montréal ; T. Lawrence, Waterloo ; L. D. Bouffard, J. E. Tweedy, Montréal.

LEGARE vs PATRONAGE

Lundi dernier, le 22 courant, le "Légare Automobile" rencontrait le "Patronage" sur le terrain de ce dernier. Le score fut de 3 à 1 en faveur du Patronage.

REPRESENTANT DEMANDE POUR UNE LIGNE SENSATIONNELLE.

Avons besoin d'un homme honnête pour s'occuper de notre nouvelle ligne sensationnelle régulièrement annoncée. Beaucoup d'argent à gagner — augmentera vos affaires. Ou bien nous vous partions en affaires sans déboursé d'argent. Expérience pas nécessaire. Ventes rapides. Tout le monde acheteur. Ecrivez de suite à E. Gagné, 775, rue Saint-Pierre, Chambre 6, Montréal, P. Q. Harbour 3171.

VIVE LES JOURS GRAS !

A l'occasion des jours gras, un grand dîner fut servi chez M. Donat Archambault de la rue Bourdages. Il y eut chant et musique.

Etaient présents : M. et Mme Elie Archambault, de St-Hyacinthe ; M. et Mme Arthur Archambault, de St-Thomas d'Aquin M. René Archambault et M. Rosario Archambault, aussi de St-Thomas d'Aquin ; MM. Léo et Ovide Archambault, Milles Orise et Rita Archambault, de St-Hyacinthe ; M. et Mme A. Gauthier, Mlle Jeanne Gauthier, M. Jean - Paul Gauthier, de St-Thomas d'Aquin ; M. et Mme Napoléon Légaré et M. et Mme Wilfrid Plante, de St-Hyacinthe.

Tous se séparèrent enchantés de cette joyeuse et inoubliable réunion.

ECHOS DE LA CONFERENCE DE M. VICTOR MORIN AU PATRONAGE.

M. Victor Morin se demandait à l'aurore de la conférence si on lui jetterait des fleurs même après l'avoir écouté. Nous croyons que si sa modestie s'effraie des couronnes florales, il conviendrait de la draper des plus belles feuilles d'érables, comme symbole du plus pur patriotisme et en reconnaissance de toute une ville qui s'honore à juste titre d'un citoyen qu'elle a vu naître et grandir pour la gloire de la race canadienne-française.

La soirée fut agrémentée de sons harmonieux et MM. Léon Ringuet, comme pianiste ; Valmore Chaput, clarinettiste ; Ludger Ledoux, cornettiste et Gaston Gervais, violoniste nous servirent des entremets qui nous ont rendu tellement gourmands, que nous risquons fort de faire violence à la loi du jeûne. Heureusement que le poste radiotéléphonique de la cité de St-Hyacinthe y pourvoira et pour longtemps.

M. H. A. BEAUREGARD

Sur la proposition de M. J. A. Francoeur, chef de district de la Caisse Nationale d'Economie, M. Henri Albani Beaugard, protonotaire de cette ville, fut choisi pour présider cette intéressante soirée.

M. Beaugard se dit touché de cette proposition. Il l'accepte avec joie. C'est un honneur pour lui de présenter un conférencier, enfant de St-Hyacinthe, dont les succès au séminaire, à l'Université de Montréal, sont des plus nombreux et dont les multiples charges de conférencier émérite, d'ancien échevin de Montréal, d'ancien président de la St-Jean-Baptiste et de tant d'autres présidences, furent toujours remplies avec autant de zèle que de résultats très effectifs. De plus M. Beaugard se dit heureux de saluer un frère, car s'il ne porte pas le même nom que le conférencier, il n'en est pas moins son frère. En effet, du mariage de Mlle Aurélie Côté et de M. Jean - Baptiste Morin, commerçant de bois de cette ville, au coin des rues St-Antoine et St-Michel, naquit un fils, M. Victor Morin, conférencier.

Monsieur J. B. Morin ayant décedé, Mme veuve Morin convola en deuxième nocces avec M. Pierre Beaugard, cultivateur et commerçant de la paroisse de St-Hyacinthe, veuf de Marguerite Morin et père de M. Henri Albani Beaugard.

M. Beaugard loua le sentiment religieux qui a toujours animé la vie du conférencier, lequel nous a donné la croix du Mont-Royal, croix dont les bras semblent, ce soir, protéger le Patronage pour toujours.

M. VICTOR MORIN

A ce moment tous les yeux se portèrent sur notre illustre concitoyen, M. Victor Morin, ex-président actuel de la St-Jean-Baptiste, dont nous résumons la conférence essentiellement patriotique sur "La Société St-Jean-Baptiste et Ses Oeuvres".

Après avoir rappelé les souvenirs que 60 ans d'existence n'ont fait que rendre plus précieux et qui le rattachent si fortement à la ville de St-Hyacinthe, M. Morin aborda le côté historique de la S.-J.-Baptiste, dont il fut président pendant dix ans et à laquelle il a consacré le meilleur de ses aspirations et de sa vie.

(A suivre)

L'EMBAUME-MENT A TRAVERS LES AGES

Comment on le pratiquait 450 ans avant N.-S. Jésus-Christ. — Les procédés employés par les Egyptiens, les Carthaginois, les Juifs, etc.

LES MOYENS ACTUELS

L'ouverture de la magnifique hypogée de Tout-Ankh-Amon dans la Vallée des Rois, l'exposition de son sarcophage dans la capitale égyptienne, depuis quelques jours, donne quelque actualité à cette question.

Lié à des idées religieuses particulières, c'est en Egypte que l'art de l'embaumement connut son plus haut degré de perfection.

Quelques heures après le décès, des hommes apportaient le cadavre dans la maison de l'embaumeur, officier des pompes funèbres des antiques cités. Les parents choisissaient un cercueil en bois de sycomore et le corps était déposé dans la salle d'anatomie.

Hérodote a décrit l'embaumement tel qu'on le pratiquait 450 ans avant Jésus-Christ.

Le corps étant étendu on tirait la cervelle par les narines au moyen d'un fer recourbé, puis on faisait couler à la place des parfums et des résines de cèdre et de santal. Un aide, qu'on appelait "écrivain", marquait ensuite sur le flanc gauche l'endroit où l'incision devait commencer et celui où elle devait finir. On coupait la chair avec une pierre d'Ethiopie très aiguisée et on tirait les entrailles. Celles-ci étaient nettoyées, lavées dans du vin de palme puis remplies de myrrhe pure, de casse ou d'autres parfums et on les remettait dans le corps. On recousait celui-ci et on le recouvrait de natron, efflorescence des lacs de Haute-Egypte constituée de carbonate de soude et de sel marin. Le corps était laissé au repos soixante-dix jours. Ce délai écoulé, on le lavait à nouveau, on l'ignait avec de l'huile de cèdre et de myrrhe, puis on l'enveloppait avec des bandes de lin fin que l'on recouvrait ensuite d'une gomme spéciale. Cela fait, on dorait et on peignait enfin la figure du défunt ; on dessinait des hiéroglyphes sur les bandelettes, entourant son corps et on enfermait celui-ci dans le cercueil choisi.

Cette méthode était la plus belle pour embaumer les morts, elle était réservée aux personnages de marque. Pour les autres, le procédé était plus simple, il consistait à injecter dans le corps une liqueur odorifique tirée du cèdre et à abandonner celui-ci pendant soixante-dix jours dans le natron. Après ce temps, la liqueur de cèdre était extraite, elle avait entièrement dissous les intestins ; de plus le natron avait desséché les chairs. Le corps pouvait être entouré de bandelettes et rendu à la famille.

Les Carthaginois pratiquaient de même l'embaumement. Les Romains et les Grecs incinéraient généralement leurs morts sur des bûchers ou les inhumaient dans un tombeau qui devenait l'autel des dieux de la famille. Ils ne réservaient l'embaumement qu'à des personnages illustres.

Sous d'autres croyances, les Juifs, aussi pratiquaient l'embaumement. La Genèse nous apprend que Joseph demanda aux médecins qu'il avait à son service d'embaumer le corps de son père, ce qu'ils exécutèrent comme il le leur avait ordonné et quarante jours s'y passèrent. Et saint Jean ne nous dit-il pas que Nicodème apporta cent livres d'un mélange de myrrhe et d'aloès pour embaumer le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'on

en enveloppa dans des linéuls, avec des aromates selon la manière d'ensevelir ordinaire aux Juifs ?

Les savants habitants des cités antiques n'étaient pas seuls à connaître cet art funèbre. Buffon, dans ses oeuvres, nous dit que les peuplades des îles Canaries et bien d'autres l'exerçaient selon un rite bien défini et sacré. Il est permis de croire que l'Egypte n'était pas étrangère à leurs coutumes.

Après avoir retiré les entrailles les embaumeurs lavaient le cadavre plusieurs fois avec une lessive d'écorce de pin séchée au soleil pendant l'été, puis ils l'ignaient avec du beurre ou de la graisse d'ours qu'ils avaient fait bouillir avec des herbes odoriférantes (lavande, sauge, etc.) Ils séchaient ensuite le corps et réitéraient l'opération et le séchage, jusqu'à ce que le corps soit devenu fort léger. Ils l'enveloppaient alors de peaux de chèvres.

Jusqu'au moyen âge, peu de progrès dans l'art de l'embaumement. Mais l'alchimiste a fait des progrès et M. Le Roy, le regretté directeur du Laboratoire municipal de Rouen montre, en 1918, à la suite d'un travail sur une pâte qui avait servi à l'embaumement du célèbre Anglais, Jean de Lancastre, que les embaumeurs employaient le mercure et l'alun à côté des substances aromatiques que la tradition leur indiquait.

Au XVIIe siècle, époque où se place l'embaumement du pape Alexandre VI, on immerge simplement le corps dans l'essence de térébenthine après l'avoir vidé et dégraissé.

Au XVIIIe siècle, on indique comme moyen de conservation la macération du cadavre dans de l'huile de noix, qui est portée en fin de compte jusqu'à l'ébullition.

Au XIXe siècle, la découverte des propriétés conservatrices du sublimé corrossif incite le chirurgien Chaussier et le pharmacien Boudet à créer un procédé d'embaumement qui fut utilisé dans la suite pour les sénateurs, les grands personnages du Premier Empire et pour le roi Louis XVIII. Il consiste à traiter le corps et les viscères par de l'alcool et du vinaigre camphrés, à les badigeonner ou à les injecter avec une solution de sublimé, puis à les vernir après le séchage au moyen d'un mélange de résines et d'huiles parfumées. Les viscères étant remis en place, le corps est recousu puis entouré de bandelettes.

A l'heure actuelle, l'art de l'embaumement a perdu beaucoup de son importance, et ses procédés consistent soit dans l'injection dans le corps séparé des viscères de trois litres d'une solution de chlorure de zinc ou de solutions phéniquées, soit dans la galvanisation, méthode très curieuse mais nous croyons peu employable, due au Dr Variot.

Toute la surface du cadavre est badigeonnée avec une solution concentrée de nitrate d'argent puis une solution de phosphore. Le corps se couvre alors d'une couche noire d'argent qui le rend conducteur de l'électricité. Soumis au courant électrique dans une solution cuivrique il se métallise en quelques jours et devient une statue transportable se conservant indéfiniment.

Pour terminer ce rapide exposé sur l'art funéraire de l'embaumeur, on peut rappeler la vieille tradition qui consiste à exposer pendant quelques jours à la vue du public les corps des princes ou des grands hommes qui viennent de mourir. Cette coutume nécessite un embaumement temporaire au moyen d'injections de chlorure de zinc. Le cas s'est présenté récemment pour le corps d'Anatole France.

Certes, les anatomistes ont indiqué beaucoup d'autres procédés pour embaumer ou conserver les cadavres. Ils dérivent plus ou

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoche, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cotonnades de toute sortes.



TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

O. CHALIFOUX & FILS

LTEE

ST-HYACINTHE, P. Q.

EN FACE DE LA GARE DU C.N.R.

BATTEUSES, PRESSES A FOIN, HACHE-BLE D'INDE ARBRES DE COUCHE (SHAFTS) ENGIN A GAZOLINE, AGRES de SCIE, SCIEURS-GODENDARD

EN MAINS : COURROIES EN CAOUTCHOUC, LAMES DE SCIES, LAMES GODENDARD.

Machines Spéciales Construites sur Demande

Nous avons un département affecté spécialement aux réparations pour Moulins à Scie, à Farine, à Carde, Beurrierie, Fromagerie. Nous réparons également les Engins à Vapeur, à Gazoline, Turbine, Chaudières à Vapeur, ainsi que Pièces d'Automobile pour garages non outillés pour les faire. Travail de Forge de toute nature.

SOUDURES A L'OXYGENE

Toutes Réparations Exécutées par des Ouvriers Competents, sous une Direction de Grande Expérience.

PRIX RAISONNABLE - SERVICE RAPIDE



Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 2 avril, 1926 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route rurale No. 1 de Ste-Angèle de Monnoir à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Ste-Angèle de Monnoir et au bureau de l'Administrateur de District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission. Bureau de l'Administrateur de District du Service J. Taylor, Administrateur de District. Montréal, 17 février 1926. 19-26f. 5m

moins de ceux que nous venons de décrire. LUCIEN LEROUX. (La "Croix").

MORIN & MORIN

NOTAIRES et AGENTS d'ASSURANCES Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites 159 Girouard — St-Hyacinthe René Morin Henri Morin

A VENDRE

Un bon poêle de cuisine, à vendre. S'adresser No. 308, Girouard, Ville. 8-15m

ON DEMANDE

Des couturières d'expérience pour la confection de chemises et pantalons. S'adresser à MAPLE LEAF, 42 1/2 Mondor Saint-Hyacinthe. jno.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

A VENDRE

Chaudière à vapeur debout de 5 forces en parfait ordre, à des conditions avantageuses. S'adresser à : Maple Leaf Over-all Co., rue Mondor, St-Hyacinthe, R. Q. jno.

ENGINS A GAZOLINE A VENDRE

Engins à gazoline de 3 à 12 forces, de toutes sortes, à vendre ou à échanger. Conditions de paiement faciles. Aussi réparations à bas prix. S'adresser à M. Arthur Péloquin, St-Thomas d'Aquin, Comté de St-Hyacinthe. 23oct.-1 a

PEINTURE ET VERNISSAGE

D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc. Travail de première classe à des prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti. ARTHUR LEMIEUX Tél. No 444w. 21 Rue Crevier, Laprovidence. 4d-1a.

Tél. 655

S. CAOUCETTE

Entrepreneur - Maçon

Spécialité : PLATRIER ET BRIQUETIER. BRIQUE et ROCK-WALL A VENDRE. Ouvrage garanti à prix modérés. 38 rue Concorde, - St-Hyacinthe. 29j. 1927

A LOUER

A louer un des plus beaux logements de la ville, celui anciennement occupé par M. T.-D. Bouchard, coin des rues Girouard et Larocque. S'adresser aux bureaux du Clairon.

ON DEMANDE

Une servante pour ouvrage général, s'adresser au No. 244 rue Girouard. jno.

A VENDRE

Robes de toilette, costumes, manteaux, pour cause de deuil. Bonnes conditions. S'adresser au Restaurant Corona, Tél. 43. jno

"LE CLAIRO"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska ABONNEMENT A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50 Ailleurs au Canada 1.00 3 cents le numéro. En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

DR P. OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge. 255 rue Sherbrooke Est, Montréal. Tél. Est 5684

A VENDRE

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à : MADAME L. B. COUCKE, 368 rue Girouard. jno.

A VENDRE

Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions. S'adresser à 6 rue Larocque. jno.

ATTENTION

J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOPHONES au No 31 rue Laframboise. Satisfaction garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard. jno.

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. Assurant d'avance, une entière satisfaction. E. A. GENDRON, 244 Cascades. jno.

A VENDRE

Ameublement de 6 appartements. S'adresser au No 118, rue Saint-Antoine, en ville. jno.

A VENDRE

Poêle électrique, bon marché, cause de départ. S'adresser à 40 St-Louis, Village St-Joseph, Ville jno

PLOMBIER DEMANDE

On demande un plombier, steam-fitter. S'adresser à M. Arthur Archambault, 32 William, téléphone, 497, St-Hyacinthe.

A VENDRE

Une jolie table de boudoir nouveau modèle. S'adresser au No 245 rue Girouard, Ville. jno

LA DOULEUR!

La douleur disparaît devant le Liniment Minard

Si vous avez mal à la tête, frictionnez-vous le front au Minard coupé d'eau. Pour le mal de dents, lotionnez le visage au Minard et mettez, dans la cavité, un peu d'ouate saturée de Minard. Soulagement rapide et assuré. 57F

LINIMENT

TRIOMPHE DE LA DOULEUR

MINARD

LE FROMAGE CANADIEN A L'ETRANGER

L'ancien premier Ministre de la Grande-Bretagne, M. H. H. Asquith, aujourd'hui Comte d'Oxford, conseille à ses compatriotes de manger plus de beurre et plus de fromage. Il n'est guère de médecin qui ne soit prêt à approuver cet avis, et tous les Canadiens feraient bien de le suivre. En attendant, le Ministère fédéral de l'agriculture à Ottawa fait tout son possible, non seulement pour encourager le commerce d'exportation, mais aussi pour développer l'uniformité de qualité, spécialement dans le goût et l'arôme. La publicité est nécessaire pour faire connaître ces efforts, et sans elle ils n'auraient guère d'effet. Le Le Ministère s'est entendu avec l'une des meilleures maisons connues de restaurateurs à Londres, Angleterre, qui contrôle quelque quatre cents restaurants et boutiques et qui était chargé du service de restaurants à l'Exposition de l'empire britannique, pour faire annoncer exclusivement le fromage "Cheddar Canadien" sur ses menus. Il était entendu, dit le Ministre de l'agriculture dans son rapport annuel, que le Ministère devait choisir et acheter le fromage au Canada et fournir la quantité nécessaire toutes les semaines au plus haut prix coté pour le fromage de la Nouvelle-Zélande sur la Bourse des denrées alimentaires de Londres. La compagnie de restaurateurs s'est déclarée très satisfaite de la qualité du fromage reçu, disant en même temps qu'il s'était produit une augmentation sensible dans la demande. Pendant la première année que cette entente a duré, cette Maison a demandé 4.272 boîtes de fromage, pesant 360.306 livres, et le Ministère a fait un beau bénéfice sur cette transaction. On peut affirmer que des centaines de milliers de gens qui n'auraient peut-être jamais entendu parler du fromage canadien, dans des circonstances ordinaires, ont fait sa connaissance par ce moyen.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa).

LE CARDINAL CERRETTI ET L'OEUVRE DE LOCARNO

S'il est une attitude qui fut souvent mal comprise, et même déformée par les passions, les partis-pris, les préjugés, n'est-ce pas celle des Souverains Pontifes vis à vis du grand problème de la paix? Mais quelle magnifique revanche, aujourd'hui, pour l'esprit dont se sont inspirés tous les actes pontificaux pendant et après la guerre, — esprit de charité et de justice! Les accords de Locarno, qui font briller une lueur d'espoir dans les coeurs avides de paix et qu'angoissent encore, à certaines heures, la menace de quelque nouveau conflit, ne sont-ils pas issus de ce même esprit que nous, catholiques, nous n'hésitons pas à nommer l'esprit chrétien?...

Aussi le Cardinal Cerretti, prononce apostolique à Paris, pouvait-il, au cours de l'allocution qu'il prononça à l'Élysée pour présenter les vœux du Corps diplomatique au chef de l'Etat français, invoquer la "Voix auguste", celle du Souverain Pontife, — qui a si inlassablement recommandé aux peuples "la grande oeuvre de réconciliation" dont les ac-

cords de Locarno sont une première et réconfortante ébauche.

Mais le Cardinal Cerretti, — nommé quelques jours auparavant Grand'croix de la Légion d'honneur par le Président de la République qui devait présider lui-même, ensuite la cérémonie d'imposition de la barrette, au nouveau prince de l'Eglise, — tenait, en même, à rendre un hommage mérité aux "hommes de bonne volonté qui ont été les bons ouvriers de la paix" et qui, ajoutait-il, se sont rencontrés "en France plus que partout ailleurs"; parmi eux, il se plaisait à désigner tout particulièrement le président Doumergue et M. Aristide Briand président du Conseil. Et il concluait en exprimant le vœu que la France recueillit bientôt "les fruits bienfaisants" de cette oeuvre de paix.

Tant il est vrai, en effet, que ces immuables lois chrétiennes de charité et de justice se révèlent, à l'expérience, non seulement comme les plus nobles et les plus généreuses, mais encore comme les plus fécondes dans l'ordre même des résultats tangibles.

Certes, comme le remarquait le Cardinal Cerretti, il s'en faut que tous les problèmes soient résolus. Nous l'avons dit, nous le répétons: l'oeuvre de Locarno n'est qu'une ébauche; il faut qu'elle soit continuée, complétée par divers accords politiques et économiques pour prendre force de vie.

Mais c'est donc l'atmosphère morale développée par les enseignements du Souverain Pontife et la doctrine professée par l'Eglise catholique en matière internationale que ces accords seront le plus facilement conclus et exécutés.

Voilà les hommes politiques qui prétendent ignorer l'influence exercée par les forces religieuses et morales sur la politique internationale sont de piètres réalistes et se préparent d'amers mécomptes. Etre vraiment réaliste, en effet, ce n'est pas compter avec les seules forces matérielles; c'est compter avec toutes les forces, morales ou matérielles, et avoir assez de clairvoyance et de loyauté pour reconnaître que celles-ci sont même parfois, dominées par celles-là.

X. Y. Z.

A DEUX AMOUREUX

Je vous vois très amoureux là-bas vous préparant à lire la plus belle page de votre vie. Epelez-la lentement, savourant chaque parcelle de ce bonheur qu'on prétend éphémère.

Mettez-le sous la garde de Dieu pour qu'il le fasse éternel et ne craignez rien sur la route qu'on dit sombre et raboteuse. Allez bravement la main dans la main, quand on s'aime tout est facile et vous vous aimez tant.

Ne scrutez pas l'horizon: le ciel est bleu, le soleil chaud, les oiseaux chantent; vous êtes en haut de la page qui s'écrira avec des mots tendres ou plutôt avec un seul mot.

On dira que vous êtes fous, laissez tomber. Oui c'est une folie d'oublier tout, de rêver des heures entières perdu dans une extase, de répéter avec délices les paroles de l'aimé, de ne vivre que pour un autre! mais c'est une folie plus puissante que toutes les sagesse, puisqu'elle rend heureux.

N'étalez pas votre tendresse, son éclat blesserait les coeurs meurtris qui ont dépassés l'oasis et qui marchent fatigués dans le sable; à leurs yeux trop sensibles votre joie ferait mal: cachez-la comme l'avaire enfouit le diamant qui fait toute sa fortune.

Petite fille aux doux regards, tu sais maintenant le mot de cette énigme que je t'ai posé par hasard et que tu avais devinée, tu connais ta puissance, mais n'oublie pas que

la vraie royauté de la femme: c'est le dévouement.

C'est à toi que la force morale appartient: charme, relève, console. Espère et prie mais aime surtout dans la joie comme dans la tristesse, dans les succès et les revers.

Je salue l'aurore de votre affection qu'elle soit pure comme le ciel, éternelle comme lui-même et qu'elle vous garde une impérissable jeunesse.

GINEVRA

(Le Progrès de Hull)

CERCLE DES VOYAGEURS DE COMMERCE DE QUEBEC INC.

384 ST-JEAN, QUEBEC

Téléphone 2-1044

Messieurs les Voyageurs;

Messieurs les Abonnés;

Vous vous êtes tous rendu compte que notre revue devient plus intéressante de mois en mois. Notre but est de constituer, dans la voie que nous nous sommes tracée dès ses débuts, pour cela nous demandons la collaboration de tous.

Nous avons décidé d'ouvrir nos colonnes aux marchands de la campagne, dans leur intérêt comme dans celui du voyageur de

commerce, en faisant connaître tous les changements qui ont pu se produire dans le mois précédent.

Amélioration des magasins, mutations de propriétés commerciales, ventes de fonds, incendies, accidents, décès, etc., en un mot tout ce qui peut intéresser les voyageurs de commerce, les maisons de gros et les commerçants eux-mêmes.

Que faut-il pour cela? Que les voyageurs et que les commerçants de passage à Québec laissent une petite note à notre cercle, 384, rue St-Jean, ou qu'il nous adressent un mot que nous nous ferons un plaisir d'insérer dans notre plus prochain numéro.

Comme vous le voyez, Messieurs, notre but est simple, nous voulons être utiles à tous et comptant sur votre estimable collaboration, nous vous remercions à l'avance.

Le Directeur de la Revue,
J. L. LAMONDE

SON RELEVEMENT FUT RE-MARQUABLE.

Faible et épuisée — Rendue à la santé par les Pilules Roses du Dr Williams.

"Il y a deux ans" dit Mme L. Wright, de Secretan, Sask., "Ma santé était très épuisée. Je souffrais d'indigestion de migraine et d'insomnie. Je perdais souvent connaissance et devais rester couchée jusqu'à ce que l'évanouissement soit passé. J'étais tellement



La plus digestible des sucreries

Les adultes, comme les enfants, aiment à savourer notre pur Sirop de Maïs à cause de son goût délicieux. Ce sirop est riche en éléments nutritifs et est facile à digérer. Les médecins le recommandent.

EDWARDSBURG
CROWN BRAND
SIROP DE MAÏS

The CANADA STARCH CO. LIMITED - MONTREAL CB.10

essoufflée que je ne pouvais pas marcher ou faire quelque chose qui demandait beaucoup d'efforts sans me sentir complètement épuisée. — Comme j'affaiblissais toujours, je consultai un médecin qui me dit que j'étais anémique et avais besoin d'être reconstituée. Je pris plusieurs bouteilles d'un tonique qu'il me donna, mais le soulagement que je retirai ne fut que temporaire. A cette période je décidai d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, lesquelles j'avais prises dans ma jeunesse avec beaucoup de soulagement. Ce ne fut pas long après que j'eus commencé à les prendre que je sus enfin que j'avais trouvé le bon remède. Je pense que j'en pris en tout environ quinze boîtes et le relèvement fut si remarquable, que je me sentis aussi bien que jamais auparavant et ma bonne santé a continué jusqu'ici. Je souffrais aussi parfois de rhumatisme et cela aussi bien que mes autres maladies disparurent. J'ai recommandé depuis les Pilules Roses du Dr Williams à des voisins qui les ont employées également avec de bons résultats. Toutes les femmes et jeunes filles faibles et anémiques, devraient suivre l'exemple de Mme Wright, et faire un loyal essai de ces pilules. Une santé et une énergie nouvelle s'ensuivraient certainement. Vous pouvez vous procurer ces pilules chez votre pharmacien ou par la poste à 50 cents la boîte de The Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

ment fut si remarquable, que je me sentis aussi bien que jamais auparavant et ma bonne santé a continué jusqu'ici. Je souffrais aussi parfois de rhumatisme et cela aussi bien que mes autres maladies disparurent. J'ai recommandé depuis les Pilules Roses du Dr Williams à des voisins qui les ont employées également avec de bons résultats. Toutes les femmes et jeunes filles faibles et anémiques, devraient suivre l'exemple de Mme Wright, et faire un loyal essai de ces pilules. Une santé et une énergie nouvelle s'ensuivraient certainement. Vous pouvez vous procurer ces pilules chez votre pharmacien ou par la poste à 50 cents la boîte de The Williams Medicine Co., Brockville, Ont.



CHANGEMENT DE PRIX

L'introduction des améliorations des Ford, modèles fermés, a vu une augmentation dans les commandes de ces chars si populaires. Fidèle à sa politique de faire bénéficier ses clients de toutes les réductions sur les prix de fabrication, la Ford Motor Company of Canada, Ltd. annonce des réductions substantielles sur tous les modèles fermés, excepté le Coupé. Ces réductions sont en vigueur depuis le 11 février.

	Prix Nouveau	Prix Ancien	Réduction
Fordor	\$755	\$895	\$140
Tudor	695	755	60
*Chassis	325	335	10

Les nouveaux raffinements ajoutés au nouveau modèle Runabout, Touring et Light Delivery ont nécessité une légère augmentation de prix. Ces prix sont maintenant les suivants:

*Runabout	\$410
*Touring	440
*Light Delivery	435

Le Truck Chassis et le Coupé demeurent sans changement.

Coupé	\$665
*Truck	485

* Pourvu d'un démarreur (starter) \$85.00 extra.

Tous les prix f. o. b. Ford, Ontario.
Taxe du Gouvernement en plus.

Ford Motor Company of Canada, Limited

Ford, Ontario.

NOUVELLES REGIONALES

COURRIER DE LAPRESENTATION.

Joyeux Mariage

Le 15 courant à 8 1/2 hrs. a. m. à l'église paroissiale de Laprésentation avait lieu le mariage de Mlle Jeannette Jiasson avec M. Philibert Poirier de Laprésentation. La mariée accompagnée de son oncle, M. Alfred Chaume, qui lui servait de témoin, était vêtue d'une jolie robe de crêpe plat brun doré, d'un chapeau rose saumon et d'un manteau drave, garni de fourrure gris pâle. La mariée qui faisait partie des enfants de Marie, a lu une adresse au pied de l'autel de la Très Sainte-Vierge en faisant ses adieux à la congrégation de Marie.

Mlles Yvette Jiasson et Alvena Racette l'accompagnaient. Après la cérémonie maritale, l'heureux couple se rendit à St-Charles, accompagné de leurs parents et amis, d'un défilé qui se composait de 15 voitures, très bien décorées. Un grand dîner leur fut servi chez M. et Mme Philippe Poirier, père et mère du marié. Après le dîner il y eut chant par plusieurs des convives et il y eut déclamation par Mlle Antoinette Loïselle. Et aussi aux nouveaux époux de nombreux cadeaux leurs fut donnés.

Nous avons remarqué parmi ceux qui assistaient à cette fête : M. et Mme P. Poirier, père et mère du marié, Mme Jos. Jiasson, mère de la mariée, M. Alfred Chaume qui servait de témoin à la mariée, Mlle Alvena Racette, de St-Barnabé, accompagnait M. L. Giasson, frère de la mariée, M. J. Laplante, accompagnait Mlle Yvette Jiasson, sœur de la mariée, Mlle Yvonne Poirier, M. Joseph Loïselle, fils, M. H. Poirier, Mlle M.-Alda Loïselle, Mlle Irène Lebrun, M. P.-E. Poirier, M. C.-E. Poirier, Mlle Clérinda Loïselle, Mlle Germaine Poirier, M. I. Bélanger, tous frères et sœurs du marié, de St-Charles, excepté le dernier nommé, de St-Denis, M. Origène Casavant, Mlle Fleurette Poirier, sœur du marié, M. L. Loïselle, Mlle Antoinette Loïselle, M. et Mme Alphonse Loïselle, Mlle Rosalie Loïselle, M. H. Jiasson, M. et Mme J. Loïselle, M. et Mme I. Loïselle, M. et Mme P. Pratte, M. et Mme C. Hébert, M. et Mme J. Loïselle, M. et Mme N. Gauthier, M. et Mme A. Lussier, M. et Mme A. Hébert.

Vers 4 heures de l'après-midi un défilé, composé de 10 voitures, se mit en route pour conduire les nouveaux époux à la gare de Ste-Madeleine où ils se sont embarqués par le premier train, pour un voyage de quelques jours à Montréal où ils visiteront plusieurs parents.

C'est en se séparant que tous présentèrent des souhaits de bonheur et de prospérité aux nouveaux époux.

ECHOS DE ST-CHARLES

Le mardi gras au soir, il y eut réunion d'amis chez M. Irénée Lebrun, de St-Charles. Il y eut chant, musique et danse, et ce n'est que vers minuit que tous se séparèrent en emportant un grand souvenir des carnivals.

COURRIER DE ST-BARNABÉ

Fête

Mardi dernier le 16 courant, on fêta le mardi-gras chez M. et Mme Elphège Langelier.

On remarquait : M. et Mme N. Loranger ; M. et Mme C. Sasseville, M. et Mme A. Cloutier ; M. et Mme H. Graveline ; M. et Mme C. Langelier ; M. et Mme E. Lan-

gelier ; MM. Delphé et Amédée Messier ; MM. Ernest et Hector Graveline ; M. S. Rainville, M. R. Cabana, M. L. Pelletier, M. L. Languérand ; M. E. Loranger, de Montréal ; MM. L. L'Archevêque, R. Cloutier, Raoul et Roger Cloutier ; Mlles Flore-Emma, Marie-Jeanne, Laurette, Marie-Claire, Georgette, Rita et Alina Langelier ; Eva Sasseville, Béatrice Bergeron, Madeleine et Berthe Côté, Thérèse et Marie-Louise Messier, Laura Graveline, Laurette, Lucille et Marie-Jeanne Cloutier, Rose Anna Gendreau. Il y eut chant musique et déclamation. Ce n'est que fort tard que l'on se sépara, espérant revenir encore l'an prochain goûter les douceurs d'une vraie soirée du bon vieux temps.

COURRIER DE SAINT-PIE

Il assiste aux funérailles de sa sœur.

Monsieur Joseph Chicoine, de Moose-Jaw, Sask., était de passage à St-Pie, chez son père, M. Louis Chicoine, gravement malade. Durant son voyage il a assisté aux funérailles de sa sœur, Berthe, en religion Soeur Gertrude Marie des Soeurs de la Présentation de St-Hyacinthe.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, M. et Mme Louis Chicoine, cinq frères : Albert et Ernest de St-Pie, Joseph, de Moose-Jaw, Sask., Valmore de Swift Current, Sask., Raymond, de St-Hyacinthe ; deux sœurs : Anna, Mme Alfred Mathon, et Antoinette Mme Olier Grisé Marchand, toutes deux de St-Pie.

(Communiqué)

COURRIER DE ST-LIBOIRE

Funérailles de Mme J. C. A. Pilon

Les funérailles de Mme J.-C.-A. Pilon, née Alexina L'Heureux, épouse du député-régistrateur du comté de Bagot, ont eu lieu au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par le R. P. Turcot, O. P., curé de Notre-Dame du Rosaire de St-Hyacinthe et le service fut chanté par M. Lemire, P. S. S., de l'église St-Jacques de Montréal, assisté des abbés Allaire, curé de St-Liboire, et Desmarais, du séminaire de St-Hyacinthe, comme diacre et sous-diacre.

Les Dames de St-Anne, bannières en tête, assistèrent à la levée du corps ; la défunte était membre de cette congrégation.

La chorale, sous la direction de M. Edmond Auclair, a très bien rendu la messe de requiem harmonisée. M. l'abbé Auguste Proulx, vicaire de la paroisse, a chanté le "Pie Jesu" de Leybach et "Le crucifix", de Faure, M. Séverin Regnaud, de St-Valérien, les "Adieux", de Schubert.

Le deuil était conduit par MM. J.-C. A. Pilon, époux de la défunte, Bagot, Adrien, Edmond, Adolphe et Antonio Pilon, ses fils, Mmes J.-E. Bernier, Ph. Ouellette, J.-N. Plante, Adrienne et Juliette, ses filles, M. Joseph L'Heureux, son frère, MM. J.-E. Bernier, de Québec, P.H. Ouellette, de Montréal ; Dr J.-N. Plante, de Israël, ses gendres, Mlles Rachel et Yvette Ouellette, Juliette et Marie-Laure Pilon, ses petites-filles, MM. Dr Eugène Millette, St-Liboire, J. W. A. Pilon, de Québec, Arthur Cyr, de St-Hyacinthe, M. et Mme Paul Pilon, MM. Emile Côté, C. Théberge, R. Blanchard, Alexandre Martin, D. L'Ecuyer, A. Hotte, ses cousins et cousines.

Après le service la dépouille mortelle fut transportée à Upton où le Libera fut chanté dans l'église paroissiale par l'abbé M. Laurence, curé d'Upton. L'inhumation a eu lieu dans le terrain de la famille.

La famille a reçu une foule de

télégrammes de sympathies, d'offrandes de fleurs et de messes.

A la famille éplorée, nos sincères sympathies.

COURRIER DE SAINT-BARNABÉ-SUD.

Pénible accident.

M. Arthur Sansoucy, de St-Barnabé-Sud, était à abattre un arbre, en compagnie de ses deux fils, dans son chantier, quand tout à coup une branche de l'arbre en question atteignit l'aîné, Léo, et lui infligea diverses blessures graves. Le blessé, qui est âgé de 19 ans, souffre en effet d'une fracture de la jambe gauche, d'une lésion de l'épaule et de douleurs dans les reins. On doit lui faire subir un examen aux rayons X.

LUTTER POUR LA SANTE DU BEBE.

Est le souci constant de toute jeune mère.

La jeune mère a un souci constant de veiller sur le bien-être de ses jeunes enfants. Les maladies de l'enfance se déclarent si soudainement — quelquefois sans une minute d'avertissement — la mère peut avoir un bébé très malade dans les bras avant que le secours soit obtenu. Cela est, à moins qu'elle ait un remède à la maison, qu'elle puisse donner en toute sécurité au bébé pour n'importe laquelle des maladies bénignes du jeune âge et de l'enfance.

Un tel remède se trouve dans les Pastilles Baby's Own. Des milliers de mères par tout le pays gardent toujours une boîte de Pastilles à leur portée, et elles les proclament être sans rivales pour assainir l'estomac du bébé ; réglant les intestins et chassant ainsi la constipation et l'indigestion, les fièvres bénignes et facilitant la dentition.

Les Pastilles Baby's Own sont un remède absolument inoffensif. Elles sont garanties être exemptes d'opiat ou de toute autre drogue narcotique qui sont si dangereux pour le bien-être futur du bébé. Mères, si vous appréciez la vie de vos tout petits, donnez-leur les Pastilles Baby's Own quand ils sont malades, ou encore mieux, donnez-leur de temps en temps une dose de ces Pastilles pour éloigner la maladie. Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou seront envoyées à toute adresse, franco, à 25 cents la boîte en s'adressant à The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

POUR FAIRE FORTUNE

Examinez sérieusement les détails de vos affaires.

Soyez prompt en toutes choses ; Réfléchissez bien, puis décidez-vous promptement ;

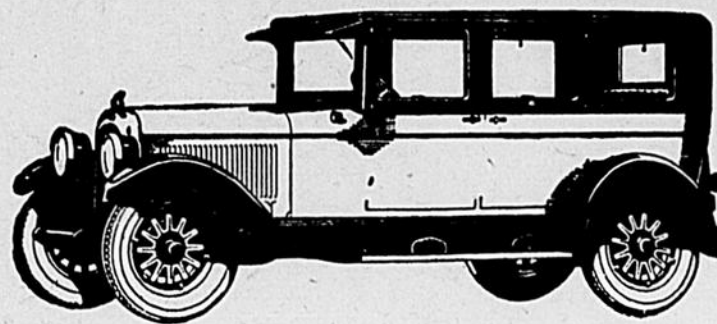
Osez aller de l'avant ; Supportez patiemment les ennemis.

Luttez bravement dans la vie ; Tenez l'intégrité comme sacrée. Ne mentez jamais en affaires ; Ne faites pas de connaissances inutiles ;

N'essayez jamais de paraître plus que vous n'êtes ; Payez vos dettes promptement ; Sachez sacrifier de l'argent à propos ;

Évitez les liqueurs fortes ; Employez bien votre temps ; Ne comptez pas sur la chance et les autres ;

Sans Comparaison Possible



CHRYSLER IMPERIAL "80"

Sa beauté rivalise avec l'argent employé à sa construction — luxe des plus raffinés pour 2 à 7 passagers — 92 chevaux-vapeur — 80 milles à l'heure.

CHRYSLER "70"

70 milles à l'heure — de 5 à 25 milles en 6 1/4 secondes — 68 chevaux-vapeur — freins hydrauliques aux quatre roues.

CHRYSLER "58"

58 milles à l'heure — 30 milles au gallon — de 5 à 25 milles en 8 secondes.

Voyez-les dans notre salle d'exposition. Demandez une démonstration.

TEL. 280

GARAGE DROLET

55 1/2 RUE ST-FRANCOIS :: ST-HYACINTHE, P.Q.

CHRYSLER

Soyez poli avec tout le monde ; Ne vous découragez jamais. (Le Waterloo)

L'INOCULATION DU SOL ET DES SEMENCES ET SES LIMITATIONS

(Notes des fermes expérimentales)

Il s'offre aujourd'hui tant de cultures d'espèces différentes pour l'inoculation des légumineuses et des plantes non légumineuses que le cultivateur hésite souvent à leur sujet ; il se demande à bon droit si la pratique de l'inoculation se base réellement sur un principe sain et jusqu'à quel point il peut en attendre raisonnablement des avantages.

L'inoculation des semences de plantes légumineuses se fait depuis vingt ans, et il n'y a pas à douter qu'elle rend un très grand service dans bien des circonstances. Les bactéries qui se développent sur les "nodules" ou renflements qui portent les racines des plantes légumineuses peuvent utiliser l'azote de l'air et le passer sous une forme assimilable aux plantes en végétation. Or, il y a beaucoup de sols où ces bactéries ne se trouvent pas, spécialement dans les districts où l'on cultive certaines plantes légumineuses pour la première fois, et l'on a constaté qu'il est avantageux dans les cas de ce genre d'ajouter ces bactéries, soit en inoculant la graine avec une culture avant de la confier au sol, soit en introduisant de la terre venant de champs qui ont porté une bonne récolte.

Quant aux plantes non légumineuses, l'emploi de cultures pour l'inoculation de la graine ou du sol ne paraît pas reposer sur une base saine et il n'est approuvé par

les agronomes. On a préparé de temps à autre des cultures sous différents noms et qu'on prétendait être utiles pour la végétation des plantes non légumineuses mais aucune d'elles n'a fait preuve jusqu'ici d'une valeur spécifique. Les expériences conduites aux fermes expérimentales avec deux de ces cultures, savoir, "Soilgro" et "Soil Vita" n'ont pas donné des résultats démontrant que leur emploi offre des avantages pratiques. Les essais effectués aux laboratoires ont même démontré que les cultures en question ne possèdent aucun avantage sur la terre ordinaire, en ce qui concerne les bactéries qu'elles contiennent et les essais conduits sur différentes plantes ont donné des résultats négatifs. Les raisons pour lesquelles on ne peut pas attendre grand-chose de ces cultures, c'est que les bactéries qui jouent un rôle si indispensable dans la préparation des éléments de fertilité, sont déjà présentes dans une bonne terre ; les seules qui sont parfois absentes sont les bactéries de légumineuses. Lorsque les premières font défaut dans un sol, c'est que les conditions du sol ne favorisent pas leur croissance ; il serait donc superflu d'ajouter d'autres bactéries que les bactéries de légumineuses dans des sols normaux et il n'y aurait pas d'avantage à le faire dans une terre anormale.

L'inoculation des légumineuses mérite d'être encouragée mais il convient de noter ici que ce n'est que l'un des facteurs qui se rattachent à la bonne production de légumineuses. On aura beaucoup plus de chances de succès si les autres conditions du sol ne laissent rien à désirer car si l'inoculation est une aide aux bonnes méthodes de culture, elle ne peut nullement remplacer ces dernières.

A. G. Lochhead,

Bactériologiste du Dominion

Les mères aiment ce remède pour les enfants, il remplace les médecines internes.



Ce Remède Externe est Meilleur pour Rhumes

Un onguent vaporisant est simplement frictionné sur la gorge et la poitrine.

Lorsque le Vicks VapoRub, le traitement "externe" pour maux de gorge, bronchites, rhumes de poitrine ou croup est appliqué sur la poitrine ou la gorge, ses ingrédients sont dégagés sous forme de vapeurs par la chaleur du corps.

Les vapeurs inhalées à chaque respiration portent directement la médication aux voies respiratoires affectées lâchant le phlegme et soulageant l'inflammation.

Vicks agit en même temps comme un cataplasme, "attirant" les douleurs et aidant ainsi les vapeurs inhalées à soulager la congestion. Les rhumes sont généralement soulagés en une nuit.

VICKS VAPORUB
Plus de 21 millions de pots en usage annuellement

A LOUER

Bureaux chauffés. S'adresser à St-Jean & Frère. jno

JEUNES FILLES DEMANDEES

On demande des jeunes filles 5ayant de l'expérience dans la couture pour la confection des overalls. S'adresser à M. E.-E. Larue, à The Maple Leaf Overall Co. 43 rue Mondor, St-Hyacinthe. If

BIERES et PORTERS DOW POUR LES VISITES.